



**HAL**  
open science

## Le développement durable et les bibliothèques

Julie Cagniard

► **To cite this version:**

Julie Cagniard. Le développement durable et les bibliothèques. Sciences de l'information et de la communication. 2014. dumas-01685151

**HAL Id: dumas-01685151**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01685151>**

Submitted on 16 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Julie CAGNIARD**

**MASTER 1, MENTION ICCD**

(Option : Sciences de l'Information et du Document)

**MEMOIRE DE STAGE**

Mission effectuée du 15 avril au 24 mai

à la

**Bibliothèque de Ronchin**

# **LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LES BIBLIOTHEQUES**

Sous la direction de :

**M. I. TIMIMI (tuteur universitaire)**

**M. J. MONTAGNE (tuteur professionnel)**

Soutenu le 27 juin 2014 à l'UFR DECCID-SID

Université Charles de Gaulle, Lille 3 (Campus Pont de Bois)

BP 60 149, 59 653 Villeneuve d'Ascq Cedex

**Année Universitaire 2013/2014**



## REMERCIEMENTS

---

Avant de débiter ce mémoire, je tiens à remercier Monsieur le Maire de la ville de Ronchin ; Monsieur Patrick GEENENS pour m'avoir accepté en stage à la bibliothèque de Ronchin.

Je tiens également à remercier Monsieur Julien Montagne mon tuteur de stage, Monsieur Jean-Michel Charbonneau, Madame Hélène Schoorens, et Madame Isabelle Reineville; pour m'avoir accueilli à la bibliothèque. Cette expérience fut pour moi très formatrice et la confiance qu'ils m'ont accordée très motivante.

Enfin, je tiens à remercier Monsieur Ismaël Timimi, enseignant-chercheur au département Sciences de l'Information et du Document ; pour les conseils apportés tout au long de ce stage.





## RESUME

---

Comme toutes les bibliothèques, la bibliothèque municipale de Ronchin génère des achats - pour constituer des collections -, du public, du personnel, des prêts, des animations et des partenariats ; et tout cela réunit dans un seul espace. Elle repose sur une politique d'acquisition, de conservation, et de désherbage. Et plus récemment pour certaines bibliothèques, sur une politique environnementale.

De nos jours, le développement durable en bibliothèque fait partie des principales préoccupations, pour « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable prend en compte l'aspect environnemental – les achats, les déchets, les transports, la dématérialisation, le bâtiment, et la Médiation, les collections et les événements –, l'aspect social – le dialogue social, la promotion de la diversité, la protection du personnel et la formation des salariés –, l'aspect sociétal - la place, les interactions et les relations de la bibliothèque –, et l'aspect économique – une bonne pratique d'achat, la mesure de ses activités et de son retour sur investissement, l'analyse comptable, et à l'évaluation contingente.

Depuis les années 1990, de plus en plus de bibliothèques sont construites selon la norme HQE (haute qualité environnementale) qui prend en compte les cibles d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort et de santé. La BnF par exemple, fait partie des établissements qui respectent les normes de bonnes pratiques écologiques.

Une enquête menée très récemment à la bibliothèque de Ronchin sur le « développement durable et les bibliothèques », montre que les citoyens sont de plus en plus préoccupés par les questions environnementales.

**Mots-clés :** bibliothèque, développement durable, économique, déchets, environnement, écologique, ressources, papier, social, sociétal, BnF, information, bâtiment, énergie, consommation, HQE, investissement, usagers, citoyens, public, personnel, achats, éco-responsable, transports, numérisation, évaluation, livres, romans, documents, collections, Ronchin, services, animations, budget.

## ABSTRACT

---

### **Sustainable development and libraries**

Like all libraries, municipal library Ronchin generates purchases to form collections, the public, staff, loans, events and partnerships; and all this together in a single space. It is based on an acquisition policy, of conservation and of weeding. And recently for certain libraries on an environmental policy.

In our day, sustainable development in library is part of the main concerns for "meet the needs of the present without compromising the ability of future generations to meet their own needs." Sustainable development takes into account the environmental aspect - purchases, wastes, transports, dematerialization, building, and mediation, collections and events - the social aspect - social dialogue, the promotion of diversity, the protection of personnel and the training of employees - the societal aspect - instead, interactions and relationships of the library -, and economics aspect - a good practice to purchase, the measure of its activities and of its return on investment, accounting analysis, and contingent valuation.

Since the 1990s, more and more of library are built according to standard HQE (High Environmental Quality) standard that takes into account the eco-construction targets, of eco-management, of comfort and of health. The BnF for example, is one of institutions that meet the standards of good environmental practices.

A survey conducted very recently at library Ronchin on "Sustainable Development and libraries," shows that citizens are increasingly concerned about environmental issues.

**Keywords** : library, sustainable development, economic, waste, environment, ecology, resources, paper, social, societal, BnF, information, building, energy, consumption, HQE, investment, users, citizens, public, personnel, procurement, transportation, scanning, assessment, books, novels, documents, collections, Ronchin, services, activities, budget.



## TABLE DES MATIERES

---

<b>Introduction .....</b>	<b>6</b>
<b>I. La bibliothèque municipale de la ville de Ronchin .....</b>	<b>8</b>
1. Présentation de la bibliothèque.....	8
1.1. <i>Historique et situation géographique de la ville et de la bibliothèque .....</i>	<i>8</i>
1.2. <i>Les publics et le prêt.....</i>	<i>9</i>
1.3. <i>Organisation de l'espace .....</i>	<i>10</i>
1.4. <i>Description des acteurs .....</i>	<i>11</i>
2. Présentation du fond .....	12
2.1. <i>Les collections des différents secteurs.....</i>	<i>12</i>
2.2. <i>Les méthodes de classement.....</i>	<i>13</i>
3. Le fonctionnement de la bibliothèque .....	14
3.1. <i>Le budget.....</i>	<i>14</i>
3.2. <i>La politique d'acquisition, de conservation et de désherbage.....</i>	<i>14</i>
3.3. <i>Les services aux collectivités et les animations .....</i>	<i>15</i>
3.4. <i>Le développement durable à la bibliothèque de Ronchin .....</i>	<i>16</i>
<b>II. Le développement durable et les bibliothèques .....</b>	<b>20</b>
1. Définition du développement durable et de l'Agenda 21.....	20
2. Aspect environnemental.....	22
2.1. <i>Les achats et les déchets.....</i>	<i>22</i>
2.2. <i>La numérisation .....</i>	<i>24</i>
2.3. <i>Les transports.....</i>	<i>25</i>
2.4. <i>Le bâtiment .....</i>	<i>27</i>
2.5. <i>Médiation, collections et événements .....</i>	<i>29</i>
3. Aspect social .....	30
4. Aspect économique .....	34
5. La norme HQE .....	38
6. Le développement durable à la BnF .....	39

<b>III. Enquête sur « le développement durable et les bibliothèques » ...</b>	<b>43</b>
1. Introduction .....	43
2. Méthodologie et mise en œuvre.....	43
3. Résultats et discussions .....	45
3.1. <i>Introduction</i> .....	45
3.2. <i>La bibliothèque municipale de Ronchin</i> .....	46
3.3. <i>La future médiathèque de Ronchin</i> .....	53
3.4. <i>Le profil des personnes interrogées</i> .....	59
4. Conclusion .....	61
<b>Conclusion .....</b>	<b>63</b>
<b>Bibliographie – Webographie .....</b>	<b>65</b>
<b>Lexique.....</b>	<b>67</b>
<b>Table des sigles .....</b>	<b>70</b>
<b>Annexe .....</b>	<b>1</b>

## INTRODUCTION

---

Le stage de fin d'année dont ce mémoire fait l'objet s'est déroulé à la bibliothèque de Ronchin, du 15 avril au 24 mai 2014. Celui-ci m'a permis de mieux me familiariser avec le métier de bibliothécaire et ainsi, j'ai pu observer la vie des services, la diversité de tâches, les responsabilités d'un bibliothécaire et les différents moyens entrepris pour les actions.

Le XXIème siècle et les siècles avenir, se distingue par le fait que nous serons de plus en plus préoccupé par les problématiques du développement durable – une notion développée à la fin du XXème siècle : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »<sup>1</sup> – car nous en sommes tous responsable à notre manière. Une problématique que nous retrouvons au cœur des préoccupations des bibliothèques et des médiathèques, malgré une prise de conscience récente. Que ce soit les bibliothèques ou les médiathèques, tous deux entreprennent de nouvelles actions en lien avec le développement durable, et rentre dans la politique de la ville.

Une bibliothèque est un lieu qui propose un ensemble varié de documents pour ainsi transmettre la connaissance, le savoir et la culture, mais également participer à « l'éducation à l'environnement » – « Environmental Literacy », qui « fait référence à l'acquisition d'un savoir, d'un savoir-être et d'un savoir-faire relatif à l'environnement par l'éducation »<sup>2</sup>. En sensibilisant l'utilisateur mais également le non-utilisateur de ce lieu, la bibliothèque doit montrer le bon exemple car elle fait partie des établissements culturels qui peuvent aider la population à mieux appréhender la notion de développement durable. C'est l'information et la communication véhiculées par les bibliothèques ou autres établissements culturels, qui permet une prise de conscience la plus efficiente.

Les bibliothèques et les médiathèques sont touchées par les enjeux du développement durable, qui ne prend pas en compte seulement l'aspect écologique comme nous

---

<sup>1</sup> Citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987).

<sup>2</sup> Promouvoir la culture environnementale pour le développement durable : quelles stratégies pour les bibliothèques francophones ?, par Benoît Diouf, Chef de Services de Bibliothèque et Développement de l'IDE.

pourrions le croire. De ce fait, quels aspects une bibliothèque doit-elle prendre en compte pour que son établissement soit en lien avec le développement durable ?

L'aspect écologique (« Planet »), l'aspect économique (« Profit ») et l'aspect social (« People ») – « un développement écologiquement soutenable, économiquement efficace et socialement équitable »<sup>3</sup> –, font partie des préoccupations du développement durable et de l'Agenda 21 – un plan d'action pour mobiliser et sensibiliser la population sur le développement durable en alliant la préservation de l'environnement, l'essor économique et le progrès social.

La première partie de ce mémoire, sera consacrée à une présentation générale de la bibliothèque de Ronchin, en précisant notamment dans quel environnement elle s'inscrit, et comment elle s'organise et fonctionne. Ainsi qu'une présentation de sa politique écologique.

La deuxième partie sera employée au développement durable, qui se trouve au cœur des préoccupations des bibliothèques et des médiathèques, tant sur le plan écologique, économique, et social et sociétal. Et nous nous demanderons qu'est-ce qu'une bibliothèque HQE ? Nous prendrons l'exemple de la Bnf, qui s'est engagé dans le développement durable.

La dernière partie reprend les résultats de l'enquête menée par moi-même auprès du public, au sein de la bibliothèque de Ronchin concernant « le développement durable et les bibliothèques ».

---

<sup>3</sup> Le Sommet de la Terre à Rio (1992).



# LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE DE LA VILLE DE RONCHIN

---

Cette première partie est consacrée à une présentation de la bibliothèque municipale de la ville de Ronchin. Quels sont les fonds de la bibliothèque ? Et comment fonctionne-t-elle ?

## 1. Présentation de la bibliothèque

### 1.1. *Historique et situation géographique de la ville et de la bibliothèque*

Ronchin est situé au cœur du Nord-Pas-de-Calais, dans le département du Nord (59). Cette ville de 5,4 km<sup>2</sup> fait partie de Lille Métropole. Les habitants de la ville de Ronchin étaient appelés et s'appellent toujours les Bruants ou les Ronchinois, et étaient au nombre de 836 en 1793. Petite anecdote, les « Bruants » désignent les hannetons qui habitaient les fameuses ronces qui peuplaient la ville au 9<sup>ème</sup> siècle. Sous Charles le chauve, la ville de Ronchin se nommait « Rumcinium » – qui signifie étymologiquement « ronce ».

Plusieurs siècles après, la ville a bien changé et c'est au 13<sup>ème</sup> siècle qu'elle s'est appelée Ronchin. Aujourd'hui, la ville compte 17 971 habitants<sup>4</sup>, répartie dans cinq quartiers : le Grand Ronchin – où se situe l'église Saint-Rictrude –, la Cité Jardin – de type résidentiel –, le Champ du Cerf – également de type résidentiel mais plus récent –, le Petit Ronchin – c'est là que nous retrouvons les commerces, la mairie et surtout la bibliothèque municipale –, et pour finir en 1990 un nouveau quartier a vu le jour sur les hauteurs dominant le Champ du Cerf.

La ville de Ronchin est riche en structures éducatives, sportives et culturelles. Elle compte quinze écoles, deux haltes garderies, deux crèches et un centre social et culturel – la maison du grand cerf. Elle est la ville la plus sportive de France, grâce à un très grand nombre d'équipements sportifs. Sur le plan culturel, la ville de Ronchin compte un auditorium, une cyber-base, une ludothèque. Et bien évidemment, une bibliothèque municipale qui a ouvert en 1975 avec 3 000 livres – création relativement

---

<sup>4</sup> Donnée de 2011.



ancienne. Elle se situe au 650 avenue Jean Jaurès, dans le sous-sol des locaux de la mairie.

## **1.2. Les publics et le prêt <sup>5-6</sup>**

La commune de Ronchin compte 17 971 habitants, avec un taux de chômage à 13,3 %. La population de la commune est plutôt jeune, en effet le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans est d'environ 40,4 %. Ronchin se caractérise donc comme une ville dynamique de par sa population jeune. Face à cette population jeune, nous trouvons 20 % de personnes ayant entre 60 ans et plus, et 39,4 % de Ronchinois ayant entre 30 et 59 ans. Les données statistiques de la population de Ronchin se retrouvent dans les données statistique de la bibliothèque. En effet, 55,7 % (soit 771) des personnes abonnées sont des jeunes de 0 à 24 ans, 27 % (soit 376) ont entre 25 et 59 ans, et pour finir 17 % (soit 237) des personnes abonnées à la bibliothèque ont 60 ans et plus. Les jeunes sont donc le plus représenté à la bibliothèque municipale de Ronchin.

La population féminine de la ville de Ronchin est de 52,5 % (soit 9507 de femmes), ce qui est supérieur à la population masculine, qui est de 47,5 % (soit 8613 d'hommes). Cela se ressent à la bibliothèque puisque 872 personnes sont de sexe féminin contre 506 qui sont de sexe masculin.

En 2013, la bibliothèque comptait 28 collectivités inscrites (écoles, centre de loisirs, foyer, garderies.) et 1384 particuliers actifs (Ronchinois et non Ronchinois).

Au niveau de la fréquentation de la bibliothèque (abonné et non abonné), le mercredi et le samedi après-midi reste les jours où la fréquentation est la plus forte. De par mes observations, le mercredi, nous trouvons en majorité des jeunes qui viennent avec leurs parents et les autres jours, nous trouvons également des jeunes, mais surtout des personnes ayant entre 40 ans et plus. Les personnes d'âges intermédiaires (entre 20 et 39 ans) fréquentent moins la bibliothèque.

---

<sup>5</sup> Données de 2010 pour les statistiques de la ville de Ronchin.

<sup>6</sup> Données de 2013 pour les statistiques de la bibliothèque.

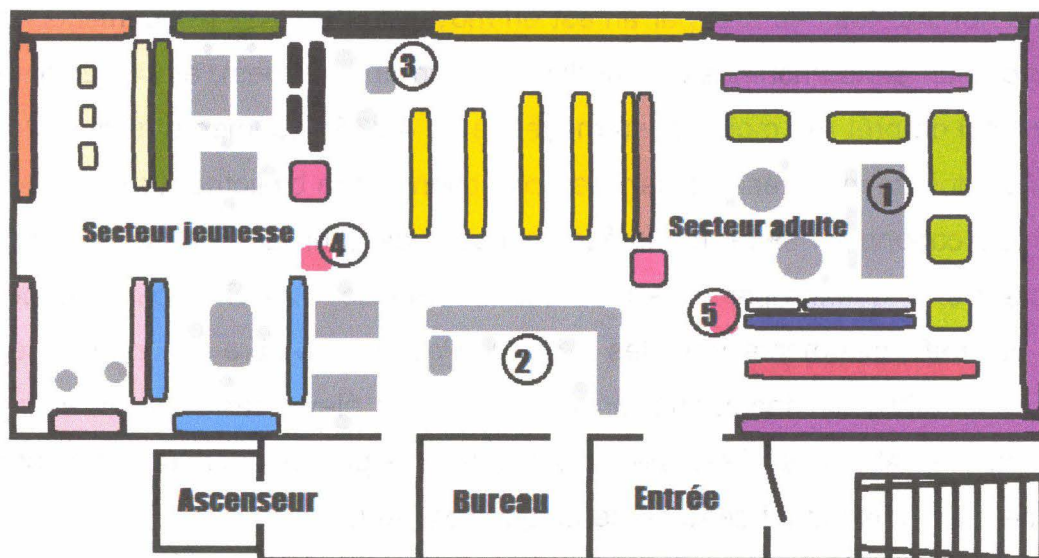
Le nombre total de prêt par an est en moyenne de 52 023 documents – 5 898 publications en série imprimées (périodiques, journaux, revues), et 46 125 livres. Le nombre total de prêt par mois est en moyenne de 4 335 documents (soit 10,24 % du nombre de documents présents dans les collections de la bibliothèque) – 3 844 livres et 491 publications en série imprimées (périodiques, journaux, revues). Les jeunes empruntent en moyenne par mois plus que les adultes – 2 437 documents pour les jeunes et 1898 documents pour les adultes. Pour un nombre d'abonnés de 1384 (actifs), le nombre de documents en circulation est élevé car cela fait environ 38 documents par abonnés. Cela vient du fait que le prêt est illimité, nous pouvons emprunter par mois autant de documents que l'on veut.





















### **1.3. Organisation de l'espace**

La bibliothèque occupe une seule pièce du bâtiment sur une surface de 350 m<sup>2</sup> et d'un bureau de 17 m<sup>2</sup>. Ainsi qu'un sas avec un ascenseur, où sont entreposés les livres en attente d'être vendu à la vente de livre organisée par la bibliothèque municipale de Ronchin.

L'espace est divisé en trois secteurs sur un niveau :

- la partie de droite est consacrée au secteur adulte (16 ans et plus), avec des BD, des mangas, des romans – divers, policiers et science-fiction, des biographies et des livres en V.O. Nous trouvons également des tables de travail et trois postes informatiques d'accès libre et gratuit à Internet, ainsi que deux connexions pour PC portable.
- la partie de gauche est consacrée au secteur jeunesse et espace pour les tous petits (0 à 15 ans), avec des romans – divers, policiers, science-fiction, des BD, des périodiques, des documentaires et des livres éducatifs. Nous trouvons également des tables de travail et des fauteuils pour les tous petits, ainsi qu'un poste informatique de consultation du catalogue pour les recherches d'ouvrages.
- la partie du milieu est consacrée aux documentaires adultes, à l'espace presse, à l'accueil pour les prêts et les retours. Nous retrouvons également les romans grands caractères et les mangas jeunesse.



	Romans adultes		Documentaires adultes		Poste informatique
	BD adultes		Revue		Accueil
	V.O		Livres éducatifs		Espace presse
	Biographies		Documentaires jeunesse		Catalogue informatique
	Romans policiers		Albums		Mini-exposition
	Romans science-fiction		BD jeunesse		Nouveautés adultes et jeunesse
	Grands caractères		Romans jeunesse		

Malgré que la bibliothèque soit aménagée sur un niveau, elle est très agréable de par sa luminosité et son espace entièrement ouvert. L'aménagement de l'espace a été fait en fonction des activités menées sur place par les lecteurs, ainsi les différents secteurs occupent des espaces spécifiques mais totalement décloisonnés. Cet agencement offre au public une image agréable de la bibliothèque, un lieu de détente, de formation et d'information qui diffuse la culture à tout le monde, et où l'espace et la visibilité sont privilégiés.

#### 1.4. Description des acteurs

La bibliothèque municipale de Ronchin n'a actuellement pas de direction. La nouvelle responsable Laurence Goulieux arrivant au mois de juillet 2014. La bibliothèque emploie 4 agents, chacun avec des rôles bien définis :

- Julien Montagne : responsable du secteur adulte. Il s'occupe également des prêts et retours auprès du public.

- Isabelle Reineville : responsable du secteur jeunesse. Elle s'occupe également des prêts et retours auprès du public et des lectures dans les écoles de Ronchin.
- Jean-Michel Charbonneau : responsable des romans en gros caractères, du blog, du portage à domicile pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer à la bibliothèque et des commandes de matériels.
- Hélène Schoorens qui est à cheval sur le secteur jeunesse et le secteur adulte. Elle s'occupe également de faire la lecture le mercredi matin aux petits qui viennent à la bibliothèque (petites oreilles) et des ateliers à la maison de retraite EHPAD.

## **2. Présentation du fond**

### ***2.1. Les collections des différents secteurs<sup>7</sup>***

Le fond de la bibliothèque municipale se situe autour de deux secteurs :

- le secteur « adulte », qui est composé de romans divers, de romans policiers, fantastiques, de science-fiction, biographie, de livres en V.O, de romans à gros caractères, de BD, de mangas, de documentaires et de périodiques.
- le secteur « jeunesse », qui est composé de romans divers, de romans policiers, fantastiques, de science-fiction, de contes, de livres éducatifs, de BD, de mangas, de documentaires et de périodiques.

La bibliothèque propose des collections imprimées (livres et périodiques) et des ressources numériques – la voix du nord et libération (journaux) –, en consultation sur place ou en prêt. Elle dispose de 42 346 notices, dont 31 159 sont des livres imprimés et 11 187 sont des publications en série imprimées (journaux, périodiques et revues). Tous secteurs confondus – jeunesses et adultes –, 67 périodiques sont mis à la disposition des lecteurs. Le secteur adulte a un plus grand fond que le secteur jeunesse, 29 224 pour le secteur adulte et seulement 13 122 pour le secteur jeunesse. La bibliothèque met également à disposition du public des collections encyclopédiques et des dictionnaires en libre-accès.

---

<sup>7</sup> Données de 2013

Les collections sont renouvelées régulièrement. Tous les mois, nous pouvons trouver des nouveautés romans et documentaires ; cela permet un large choix de documents.

## **2.2. Les méthodes de classement**

La bibliothèque couvre de nombreux domaines en utilisant la classification décimale de Dewey<sup>8</sup> qui est un système visant à classer l'ensemble du fonds documentaire d'une bibliothèque.

### **Le fonds « adultes »**

- les documentaires sont classés selon la classification décimale de Dewey.
- les romans sont classés par ordre alphabétique d'auteur et selon un étiquetage simple : « R » pour les romans divers, « SF » avec une pastille de couleur bleue pour les ouvrages de science-fiction et fantastiques, « GC » pour les ouvrages en gros caractères, « P » avec une pastille de couleur rouge pour les romans policiers et « V.O » pour les livres en langues étrangères. Pour certains romans, nous trouvons un autocollant avec un cœur, ce qui correspond au coup de cœur.
- les mangas et les bandes dessinées sont classifiés par ordre alphabétique des auteurs, avec l'étiquetage « BD ».
- les revues et magazines sont classés par titres.

### **Le fond « jeunesse »**

- les documentaires sont classés selon la classification décimale de Dewey, avec une pastille de couleur jaune.
- les romans sont classés par ordre alphabétique d'auteur et selon un étiquetage simple : « RE » pour les romans divers, « RE » avec une étiquette de couleur rouge pour les romans policiers, « RE » avec une étiquette de couleur bleue pour les romans science-fiction et fantastiques et « RE » avec une étiquette orange pour les premières lectures.

---

<sup>8</sup> La classification décimale de Dewey (CDD) est un système visant à classer l'ensemble du savoir humain à l'intérieur d'une bibliothèque, développé par Melvil Dewey en 1876. La CDD répartit les ouvrages en dix classes générales notées de 000 à 900. Chaque classe est elle-même divisée en dix divisions. Chaque division est divisée en dix subdivisions et ainsi de suite. Un indice Dewey comprend au moins trois chiffres. On complète si nécessaire les chiffres significatifs avec des zéros. Un point sépare le troisième du quatrième chiffre, puis un espace sépare chaque groupe de trois chiffres à partir du sixième chiffre.

- les bandes dessinées et les mangas sont classés par ordre alphabétique des titres de série.
- les revues et magazines sont classés par titres de série.
- les albums pour les plus jeunes sont classés selon trois codes couleur : « A », « B », « C », etc. de couleur bleue pour les albums, qui sont classés par auteurs ; « E » de couleur verte pour les livres éducatifs ou premiers documents, qui sont classés par thèmes ; et « A », « B », « C », etc. de couleur rouge pour les recueils de contes, qui sont classés par auteurs.

### **3. Le fonctionnement de la bibliothèque**

#### **3.1. Le budget**

L'action culturelle a une ligne budgétaire qui diffère de celle des acquisitions. Un projet annuel d'événements culturels, comme celui proposé par la bibliothèque, se fonde et se valorise sur un budget spécifique.

Le budget animation de la bibliothèque est réfléchi chaque année et transmis à la tutelle. Nous pouvons trouver des animations comme les lectures de contes, des spectacles, mais également des expositions et des rencontres. Cette année pour les lectures de contes – « Heure du conte » –, un budget de 2 500 € leur a été réservé.

Un budget de 2 500 € par an comprend l'achat de matériel pour recouvrir les livres, 320 € comprennent le petit équipement (stylos, cahiers, etc.) et un budget est consacré pour un concours des écoles qui a lieu chaque année.

L'impression des affiches est faite par le service imprimerie de la Mairie.

Le budget pour l'acquisition de livre est de 13 600 € et de 4 500 € pour les périodiques. Le budget varie selon les secteurs, en effet, il est de 8 160 € pour le secteur adulte, et de 5 440 € pour le secteur jeunesse. C'est un budget raisonnable puisqu'il permet l'achat de livre environ tous les uns à deux mois.

#### **3.2. La politique d'acquisition, de conservation et de désherbage**

L'objectif de la bibliothèque de Ronchin est l'accès à la documentation au plus grand nombre et à toutes les générations. Elle développe pour cela la culture publique, et elle fait attention aux suggestions du public. Des commandes sont faites

régulièrement et les collections que le bibliothécaire compose sont « un savant compromis entre ce qu'il croit que lui demanderont ses lecteurs et ce qu'il croit devoir leur proposer »<sup>9</sup>. Un cahier de suggestions est mis à la disposition du lecteur, pour qu'il y inscrive les livres qu'il aimerait voir à la bibliothèque.

La bibliothèque a aussi pour objectifs d'informer, d'orienter et de former le public. La bibliothèque municipale n'a pas de politique documentaire écrite. C'est en cours de projet, en attendant, elle acquière, conserve et désherbe comme elle pense que c'est le mieux pour le bon fonctionnement de l'établissement. La bibliothèque a pour but d'atteindre le « un livre acheté = un livre enlevé ».

Les conditions de conservation des livres sont difficiles car il n'y a pas de place prévue pour les stocker. La bibliothèque ne peut donc pas conserver tous les ouvrages comme elle le souhaiterait, elle est donc obligée de pilonner les livres jamais consultés, ni empruntés.

Des documents sont détruits chaque année car ils sont abîmés ou dépassés. D'autres livres sont retirés des rayons car ils sont peut empruntés, ils sont mis de côté pour être vendu. En effet, la bibliothèque organise des ventes de livres chaque année. Cela permet de gagner de la place et de recueillir du budget pour de nouvelles acquisitions.

### **3.3. Les services aux collectivités et les animations**

La bibliothèque municipale de Ronchin propose de nombreuses animations qui sont organisées toute l'année. Une bibliothèque ce n'est pas seulement la mise à disposition de collection, mais c'est également la mise en place d'actions culturelles.

La bibliothèque propose un programme d'animation riche, ainsi que différents types d'actions :

- L'accueil de groupes scolaires, avec des ateliers de lecture.
- Chaque année, les bibliothèques de Ronchin, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Wattrelos et de Villeneuve-d'Ascq s'associent au cinéma le Méliès pour le projet « De l'écrit à l'écran ». Le but de cet événement est d'allier cinéma et littérature.

---

<sup>9</sup> Melot Michel. La sagesse du bibliothécaire. L'œil neuf. Paris : L'œil neuf, 2004. 109 p. (ISBN 2-915543-03-8)

Dans ce cadre, une série de rencontres et d'animations sont proposées chaque année.

- Des « Heures du contes », qui ont lieu tous les mercredis pendant la période scolaire.
- Des lectures en garderie et dans les établissements scolaires.
- Un club lecture, qui a lieu tous les deux mois, le mercredi après-midi.
- Un portage à domicile pour les personnes qui sont dans l'incapacité de se déplacer à la bibliothèque, qui a lieu tous les jeudis matin.
- Des animations dans la maison de retraite EHPAD à Ronchin, qui ont lieu tous les jeudis après-midi.

Les spectacles, expositions, animations, lecture, etc., tournent autour de thèmes très variés et ce toute l'année.

### ***3.4. Le développement durable à la bibliothèque de Ronchin***

Le développement durable prend en compte les aspects social et sociétale, écologique, et économique.

**L'aspect social et sociétal** d'une bibliothèque renvoie à la place, aux interactions et aux relations qu'elle a avec la société. Cela revient à dire que la bibliothèque doit avoir un lien direct avec l'environnement humain, culturel, social, économique, et également avec les citoyens et les organisations.

La bibliothèque municipale de Ronchin développe des partenariats avec les différents services de la commune – associations, services de l'éducation, services aux personnes âgées. La bibliothèque soumet aux personnes qui souhaitent faire des dons de livres, l'association « Occazou » qui est une librairie solidaire qui fonctionne essentiellement sur le don de livres par des particuliers. Cette démarche permet à la bibliothèque d'avoir une « bonne image de marque en matière de développement durable »<sup>10</sup> en proposant une alternative pour le recyclage de livres qu'elle-même ne

---

<sup>10</sup> Schöpfe! Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).



peut accepter au sein de l'établissement. Elle est aussi en partenariat avec de nombreuses associations culturelles et sportives (club photo, chorale, club de danse, etc.), mais elle a également des relations avec des services de l'éducation comme les écoles maternelles et primaires, et des services de la petite enfance comme les crèches et les haltes garderies. Soit la bibliothèque effectue des visites directement à l'établissement, soit les écoles se déplacent à la bibliothèque. Nous trouvons également au sein de la bibliothèque des relations avec la résidence pour personnes âgées – EHPAD, ainsi qu'une coopération avec d'autres bibliothèques – les bibliothèques de Ronchin, Lezennes, Mons-en-Baroeul, Wattrelos et de Villeneuve-d'Ascq s'associent au cinéma le Méliès pour le projet « De l'écrit à l'écran ». Les relations avec les services de la ville permettent de présenter les différentes activités que la bibliothèque propose, mais surtout elles permettent de montrer aux habitants qu'une bibliothèque existe dans leur ville.

La bibliothèque doit avoir des relations avec les citoyens et proposer des services qui leur correspondent. La bibliothèque propose l'accès gratuit à la bibliothèque aux jeunes Ronchinois de moins de 14 ans, ainsi qu'aux différents services de la ville. Les adultes Ronchinois doivent payer un abonnement pour l'année qui n'est pas extrêmement excessive – 12€65. Le personnel de la bibliothèque est très accueillant, à l'écoute du public. La bibliothèque est donc un lieu convivial où passer du temps est agréable. De plus, le personnel de la bibliothèque va à la rencontre du public : Jean-Michel fait du portage à domicile, Isabelle se rend dans les établissements scolaires et Hélène se rend dans un établissement pour personnes âgées.

**L'aspect écologique** d'une bibliothèque renvoie aux achats qu'elle effectue, aux déchets qu'elle produit, au bâtiment qu'elle occupe, aux transports qu'elle génère, aux événements qu'elle organise et à l'information qu'elle diffuse. La bibliothèque ne peut pas ne pas se poser les questions liées au développement durable.

Après acquisition, la bibliothèque renforce ses livres avant leur mise en service pour les garder le plus longtemps possible – ils sont fortifiés au niveau de la couverture, puis ils sont recouverts –, cela leur permet de réduire la quantité de documents à désherber du fait qu'ils arrivent en fin de vie. La bibliothèque réutilise les documents qu'elle enlève de ses rayons pour les vendre aux citoyens, en effet elle organise une vente de livre chaque année afin de vendre les livres qu'elle désherbe – livres

dépassés ou non empruntés. La bibliothèque accepte les dons de livres qui datent de moins de cinq ans, cela leur permet de réduire leur achat.

La bibliothèque dispose de quelques ressources numériques – journaux : La voix du nord et Libération. Elle dispose également d'un blog pour y mettre toutes les informations concernant ses actions, ses événements, ses prestations, etc.

La bibliothèque datant des années 1970 et étant aménagée dans le sous-sol de la mairie, elle n'est pas très en règle par rapport à la question du développement durable, mais malgré cela l'espace est lumineux du fait de ses nombreuses fenêtres et elle dispose de mobilier en bois. De plus, nous trouvons un parc – espace vert – derrière la mairie.

La bibliothèque est facilement accessible à pied ; à vélo avec un parc à vélos juste en face de la bibliothèque, mais également des V'lille ; et en transport en commun avec un arrêt de bus à deux minutes à pied. Pour les personnes qui voudraient venir en voiture, un parking se trouve juste derrière la bibliothèque. Concernant le déplacement du personnel, certains viennent en transport en commun, d'autres en vélo et encore d'autres en voiture. Pour les déplacements pour les réunions ou les formations, une voiture commune au service mairie/bibliothèque est à disposition. Les transports en commun sont généralement sollicités.

L'information et la communication sur des sujets comme le développement durable ne sont pas très présents à la bibliothèque, elle devrait mettre en place plus d'action sur cette thématique : des expositions, des ateliers, des conférences, etc. Malgré tout, pendant la semaine du développement durable qui a lieu tous les ans, la bibliothèque met à la disposition du public un ensemble d'ouvrages sur le thème de l'écologie, du jardinage et de la cuisine, ainsi qu'un dépliant avec une bibliographie. La bibliothèque dispose d'une petite collection en lien avec le développement durable et l'écologie, la santé, les problèmes d'éducation, le social, etc. – revues, documentaires et livres pour les enfants.

La bibliothèque doit faire partie des établissements culturels qui doivent aider la population à mieux appréhender la notion de développement durable.

**L'aspect économique** renvoie au fait qu'une bibliothèque engendre des coûts, de par ses collections, ses prestations. De plus, mettre en place un système écologie/environnemental n'est pas gratuit, il faut tenir compte des contraintes économiques.

Un budget animations et collections sont instaurés chaque année par la tutelle de la bibliothèque – mairie. Ce budget est réparti sur l'année et dans les différents secteurs. Le personnel divise le budget en douze pour consacrer un budget pour chaque mois de l'année. De plus, il doit rendre compte des actions et événements qu'il souhaite mettre en place à la bibliothèque, et également justifier leurs dépenses de livres auprès de la mairie. La bibliothèque organise des ventes de livres pour permettre un budget supplémentaire, et accepte le don de livres – datant de moins de cinq ans –, pour réduire le coût d'acquisition.

Chaque année, le personnel de la bibliothèque remplit un formulaire sur « service du livre et de la lecture » (<http://bm.scrib.culture.gouv.fr>); pour y inscrire le nombre d'utilisateurs inscrits (adultes et enfants), le nombre de prêts sur une année (livres et publication en série imprimées), les services et ressources électroniques, le nombre de documents (adultes et enfants) et les ressources numériques acquises. Le travail d'une bibliothèque est également de mesurer ses activités pour avoir un aperçu de la situation.

La notion de performance « s'appuie sur une démarche de qualité du service, car il ne s'agit pas de mesurer simplement un rendement [...], mais de déterminer jusqu'à quel point les bibliothèques rendent le meilleur service possible à leurs propres usagers compte tenu de leur situation, de leurs missions et de leurs objectifs »<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Schöpfel Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).

## LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LES BIBLIOTHEQUES

---

Cette deuxième partie est consacrée à un descriptif des différents aspects du développement durable : l'écologie, l'économie, et le social et le sociétal. Nous nous demanderons qu'est-ce que la norme HQE ? Et nous prendrons l'exemple de la BNF qui s'est engagé dans le développement durable.

### 1. Définition du développement durable et de l'Agenda 21

La notion de « développement durable » (sustainable development en anglais) est née en 1980, dans un document de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN). Mais c'est en 1987 que la notion du développement durable a été théorisé pour la première fois, dans le fameux rapport de la commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU – appelé également « rapport Brundtland ». Dans ce rapport, présidée par Mme Gro Harlem-Brundtland<sup>12</sup>, le développement durable est défini comme « un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de « besoins », et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité, et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir »<sup>13</sup>. Nous devons avoir, nous citoyens, un comportement responsable dans nos activités, en respectant l'environnement dans lequel nous vivons pour réduire les « effets néfastes » et ainsi contribuer à l'avenir de notre planète.

En 1992, lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro, la notion de développement durable est abordée dans les priorités, en complétant sa définition par trois aspects : le développement durable prend en compte aussi bien la préservation de

---

<sup>12</sup> Plusieurs fois ministre et chef du gouvernement Norvégien, et présidente de l'organisation mondiale de la santé.

<sup>13</sup> Gro Harlem Brundtland, Luc Gagnon, Harvey L. Mead et Commission mondiale sur l'environnement et le développement, *Notre avenir à tous*, Montréal, Éd. du fleuve, 1989. Titre original : *Our Common Future*.



l'environnement, que l'équité sociale et l'activité économique. Alain Caraco <sup>14</sup> caractérise le développement durable comme « le juste équilibre à inventer entre l'économique, le sociologique et l'écologique ».

Le concept de développement a été mis au cœur des bibliothèques – universitaires et municipales –, en intégrant le dispositif Agenda 21 qui prend en compte les trois aspects du développement durable : l'écologie, l'économie, le commercial, le social et le sociétal.

L'Agenda 21 est un plan d'action international agréé par les gouvernements membres de l'ONU pendant le Sommet de la Terre qui a eu lieu à Rio de Janeiro en 1992. Ce plan d'action met en centre du débat le développement durable qui doit être l'objectif prioritaire des collectivités territoriales et des politiques publiques. Mais, il établit également les objectifs que la planète doit parvenir à atteindre pour que celle-ci sauvegarde son développement environnemental, social et économique.

Les dispositions qui ont été prise concernant l'Agenda 21, prennent en compte « les dimensions sociales et économiques » : lutte contre la pauvreté, modification des modes de consommation, protection et promotion de la santé, etc. ; « Conservation et gestion des ressources aux fins du développement » : protection de l'atmosphère, conception intégrée de la planification et de la gestion des terres, lutte contre le déboisement, etc. ; « Renforcement du rôle des principaux groupes » : action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable, rôle des enfants et des jeunes dans la promotion d'un développement durable, renforcement du rôle des agriculteurs, etc. ; « Moyens d'exécution » : ressources et mécanismes financiers, transfert de techniques écologiquement rationnelles, coopération et création de capacités, la science au service d'un développement durable, etc.<sup>15</sup>.

Vingt ans après son acceptation, l'Agenda 21 a transformé les politiques, les stratégies mises en place, la gestion et l'évaluation des entreprises et services, comme par

---

<sup>14</sup> Conservateur général des bibliothèques. Il est actuellement directeur du SCD de l'université de Savoie. Il a également été vice-président de l'ADBDP et président fondateur de l'ADBGV, associations dont il a créé et édité les sites web.

<sup>15</sup> Wikipédia, Agenda 21. Disponible sur le Web : [http://fr.wikipedia.org/wiki/Agenda\\_21](http://fr.wikipedia.org/wiki/Agenda_21).

exemple les bibliothèques qui adoptent de plus en plus des actions de développement durable.

## **2. L'aspect écologique**

La bibliothèque étant un établissement culturel qui peut aider les citoyens à mieux appréhender la notion de développement durable, celle-ci ne peut pas rester en dehors des questions environnementales. Mais comment les bibliothèques peuvent-elles insérer les préoccupations écologiques dans leurs actions ? En premier lieu, par le biais de ses choix et de ses comportements, ensuite par rapport aux collections que la bibliothèque suggère à son public et pour finir par rapport aux informations et à la communication que la bibliothèque véhicule.

### **2.1. Les achats et les déchets**

« Le meilleur achat au regard du développement durable est souvent celui que l'on ne fait pas ! »<sup>16</sup>. Mais ce n'est pas la solution la plus adaptée pour une bibliothèque, il faut plutôt une remise en cause de ses besoins et surtout fonctionner autrement pour pouvoir consommer moins. Pour cela « vaut-il mieux renforcer les livres avant leur mise en service et les garder plus longtemps, ou se contenter d'un équipement minimal et les renouveler plus souvent ? »<sup>17</sup>. La première solution me semble la plus judicieuse, car elle permet la réduction des déchets.

Les bibliothèques doivent tenir compte du code des marchés publics (CMP) établis en 2006, lorsqu'elles veulent faire des achats. Celui-ci tient compte des aspects du développement durable dans les achats publics. Les clauses sociales et environnementales précisent que : « les conditions d'exécution d'un marché ou d'un accord-cadre peuvent comporter des éléments à caractère social ou environnemental qui prennent en compte les objectifs de développement durable en conciliant développement économique, protection et mise en valeur de l'environnement et

---

<sup>16</sup> Vesque-Jeancard Valérie. Développement durable : quel impact financier pour les bibliothèques ?. *Bibliothèque(s) – Revue de l'association des bibliothécaires de France* [document électronique], n°44, 2009 (consulté le 20 mai 2014). Disponible en PDF : <[www.bnf.fr/documents/revue\\_abf.pdf](http://www.bnf.fr/documents/revue_abf.pdf)>.

<sup>17</sup> Caraco, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2008 (consulté le 30 avril 2014). Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010>>. ISSN 1292-8399.

progrès social. Ces conditions d'exécution ne peuvent pas avoir d'effet discriminatoire à l'égard des candidats potentiels. Elles sont indiquées dans l'avis d'appel public à la concurrence ou dans les documents de la consultation. »<sup>18</sup>.

Les bibliothèques doivent avoir dans la mesure du possible un achat éco-responsable, c'est-à-dire qu'elles doivent faire des achats de produits ou services plus respectueux de l'environnement, fabriqués et donc produits dans des conditions socialement respectueuses, en limitant au maximum le transport et l'emballage de ses produits.

Les achats engendrent inévitablement des déchets. Les bibliothèques doivent donc les mettre au cœur de leur priorité. « La stratégie de gestion des déchets est connue sous le nom des trois R : réduire la quantité de produits qui arrivent en fin de vie, réutiliser des produits ou certaines de leurs parties qui deviendraient autrement des déchets et recycler les matières premières »<sup>19</sup>. Pour réduire ces déchets de livres dus à l'usure des emprunts, la bibliothèque peut mettre en place des sacs réutilisables en matière plastique.

Catherine Herbertz – directrice de la médiathèque de La Ricamarie (commune française située dans le département de la Loire), a insisté sur le fait qu'il vaut mieux donner ou vendre les documents obsolètes – car certains livres sont dépassés et les documentaires trop anciens peuvent être trompeurs, de ce fait, garder tous les ouvrages ne fait que fourvoyer le lecteur des bibliothèques –, plutôt que de les jeter ; même si on peut facilement recycler le papier.

Réduire les déchets, c'est aussi réduire la consommation de papier, comme par exemple imprimer moins ou alors en recto-verso. Le personnel de la bibliothèque peut également se déplacer dans les locaux des associations, et des différents services de la ville et faire appel à la presse, aux journaux locaux, pour faire circuler ses informations plutôt que d'envoyer des documents imprimés. Cela permet la diminution

---

<sup>18</sup> Code des marchés publics, 2006 (Titre II – Dispositions générales/Chapitre VI – Clauses sociales et environnementales/Article 14).

<sup>19</sup> Schöpfel Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).

de papier et donc de déchets, mais permet également de donner des informations supplémentaires que le document papier ne fournit pas.

Pour finir, juste un petit point sur la documentation numérique (car nous en reparlerons dans la sous-partie suivante) qui fait économiser du papier en évitant l'impression et donc limite les déchets.

## **2.2. La numérisation**

La numérisation est une solution technique qui permet de transformer l'information analogique en numérique. Elle a pour objectifs la conservation, la diffusion instantanée et la restitution de l'information sous format numérique en ligne. Pour numériser, nous avons besoin de l'informatique qui a fortement bouleversé la façon de travailler des bibliothécaires et les a obligé à avoir une attitude éco-responsable. L'abandon du papier pour le numérique – la dématérialisation – touche le service des bibliothèques, celle-ci tend vers ce que l'on appelle une approche « zéro papier » : un gain de productivité – réduction des coûts du papier, de l'encre, et de la durée des échanges des flux d'informations car envoyer un courrier est moins rapide que d'envoyer un email –, la sécurité – diminution du risque d'erreur car les informations sont interfacées sur un logiciel de reconnaissance optique de caractères –, le stockage et l'archivage – facilite le classement des documents et permet de consulter à distance le même document –, la protection de la planète – un effet positive sur l'environnement comme moins de déforestation –, et une valeur marketing – les citoyens attachent une réelle importance à tout ce qui touche l'environnement, la sauvegarde de la planète, etc.

Pour les bibliothèques, le « zéro papier » se retrouve dans deux grands services qu'elles proposent : la documentation et la communication. Du point de vue de la documentation, cela signifie la substitution des romans, périodiques, journaux, documentaires, etc. par des formats numériques en ligne ou sur d'autres supports comme par exemple les liseuses. La numérisation peut se faire aussi bien sur les nouvelles acquisitions, que sur les anciennes collections. Il ne s'agit pas seulement de numériser les collections de la bibliothèque, il faut également dématérialiser tous les documents administratifs et techniques comme les factures, les contrats, etc. Du point de vue de la communication, cela signifie qu'il ne faut plus afficher ou faire circuler



sous format papier toutes les informations relatives à la bibliothèque, que ce soit des tracts, les notes de service, des dépliants, etc. La bibliothèque doit privilégier les nouvelles technologies, en diffusant ses informations via les messageries instantanées, les courriers électroniques, les réseaux sociaux, les blogs, etc.

La documentation numérique a des effets aussi bien positifs, que négatives. Les avantages d'une numérisation sont qu'elle fait économiser de l'énergie, car nous imprimons moins, les transports sont limités et elle évite le stockage des collections. De plus, moins d'impression signifie moins de déforestation – même si le papier est facilement recyclable –, moins d'emprunte carbone et une sauvegarde du patrimoine ; et tout cela en faveur du développement durable. Les inconvénients d'une numérisation sont qu'elle accroît la consommation d'électricité, car une utilisation plus forte des ordinateurs ou autres supports électroniques qui permettent de visualiser les ressources numériques. De plus les technologies sont vite « périmées », remplacées par des technologies plus performantes, plus coûteuses et dont les matériaux utilisés pour leur construction ne sont pas écologiques. La migration sur des supports plus récents n'a pas un impact positif sur la planète.

La dématérialisation demande de la part du personnel et des usagers, un effort important car elle change leurs habitudes de concevoir une bibliothèque ; et doit donc se réhabituer au lieu qu'est une « bibliothèque numérique ».

### **2.3. Les transports**

Les transports sont à l'origine de la plus grande partie des émissions de gaz à effet de serre, c'est pourquoi il faut en réduire leur utilisation, surtout dans les services de la ville comme les bibliothèques, les mairies, etc.

Les bibliothèques engendrent le déplacement des publics qui y viennent lire ou s'informer. Malheureusement, il est très difficile d'inciter le public à se déplacer autrement qu'en voiture ; pourtant, les bibliothèques sont le plus souvent placées en centre-ville, ce qui permet un accès plus facile à pied, à vélo ou en transport en commun. Pour limiter les déplacements des lecteurs, la bibliothèque peut mettre en place des services à distance, comme des ressources numériques consultables en ligne directement de chez soi. Prenons pour exemple la ville d'Haarlem aux Pays-Bas,

qui a construit sa bibliothèque en plein milieu de la gare. La bibliothèque est directement apportée aux gens qui empruntent les trains comme moyen de transport pour se rendre sur leur lieu de travail ; du coup cela permet un moindre coût de déplacement à la bibliothèque. Pour l'avenir, il faut donc apporter la bibliothèque au public et non l'inverse.

Les bibliothèques engendrent le déplacement de son personnel, que ce soit entre le domicile et le travail, ou entre le travail et les réunions et formations. Pour les déplacements du domicile au travail, des actions peuvent être entreprises pour réduire l'utilisation du véhicule personnel : mettre des tickets de bus ou métro à disposition du personnel, faire des cartes de réduction pour le personnel qui utilise le train, réduire le nombre de places de stationnement, construire des parcs à vélos pour un meilleur accueil, faciliter le covoiturage, etc. Pour les déplacements du travail au lieu de réunion ou formation, des actions peuvent également être entreprises : mettre des tickets de bus ou métro à disposition du personnel, faire du covoiturage, ou encore mettre en place un système de visioconférence, etc.

Dans les grandes agglomérations ou pour les agglomérations qui le souhaitent, un plan de mobilité peut être mis en place pour le personnel de la bibliothèque. « La mise en œuvre d'un plan de déplacements répond à une logique de développement durable, et ses bénéfices sont à la fois d'ordre économique, social et environnemental.

**Avantages économiques** : Le plan de déplacements permet au service de diminuer les coûts des transports et d'optimiser son fonctionnement par une rationalisation des déplacements des agents [...] : réduction de la flotte de véhicules, diminution de la location des places de parking, économie de la consommation de carburant, etc.

**Avantages sociaux** : Le plan de déplacements permet une diminution des frais de déplacement domicile/travail des agents. Ces derniers utilisent globalement moins la voiture particulière, dès lors que l'Etat participe pour partie au financement des abonnements de transports collectifs. De plus, des investissements et aménagements (accueil des vélos, possibilité de mise en place de centrales de covoiturage...) permettent aussi aux agents d'envisager d'autres moyens de se déplacer. Ces mesures visent à améliorer leurs conditions de transport et donc leurs conditions d'accès au travail. [...].

**Avantages environnementaux** : Le plan de déplacements, en favorisant les solutions alternatives à la voiture individuelle et en maîtrisant les déplacements, permet de limiter les nuisances correspondantes (pollution atmosphérique, bruit...), de réduire la consommation énergétique et de récupérer des espaces publics notamment en diminuant la place réservée au stationnement.

Une telle démarche, responsable et citoyenne, s'inscrit très directement dans le cadre des actions entreprises par l'ensemble des services pour rendre l'Etat exemplaire. »<sup>20</sup>

#### **2.4. Le bâtiment**

Avant les années 2000, le côté écologique du bâtiment n'était pas le premier critère pris en compte dans la construction d'une bibliothèque. Etaient privilégiés les espaces d'accueil, d'animation et de rencontre, etc., l'aspect fonctionnel, le confort et l'esthétique des différents espaces de la bibliothèque, l'information et la communication, les collections et l'usager. De nos jours, tous ces critères peuvent être pris en compte dans une démarche environnementale. Les bibliothèques étaient énormément construites avec de grandes fenêtres pour laisser passer la lumière naturelle, mais malheureusement ce type de bâtiment consommait beaucoup trop d'énergie que ce soit en hiver pour le chauffage, et en été pour la climatisation.

Nous nous sommes rendu compte que la façon dont étaient construits les bâtiments déterminait « la performance énergétique future de l'équipement ». De ce fait, l'aspect environnemental fait maintenant partie intégrante des directives pour la construction d'une bibliothèque, directive qui font partie de « The International Federation of Library Associations and Institutions » (IFLA) – le principal organisme international représentant les intérêts des bibliothèques et services d'information et de leurs utilisateurs.

Aujourd'hui, avec les techniques mises à notre disposition, le bâtiment d'une bibliothèque se doit d'être plus économe, et moins émissifs. La construction d'une bibliothèque doit donc intégrer des éléments du développement durable comme la conservation de l'eau – récupérer l'eau de pluie pour les différents besoins du bâtiment

---

<sup>20</sup> Legifrance, le service public de la diffusion du droit. JORF n°22 du 25 janvier 2007 page 1660 texte n°46. L'élaboration d'un plan de mobilité ou plan de déplacement de l'administration [en ligne]. (consulté le 27 mai 2014). Disponible sur le Web : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000823052>>.

–, la gestion de l'énergie, l'utilisation de matériaux recyclés, l'utilisation de l'énergie solaire et de la lumière naturelle, etc. Nous citerons certains des éléments qui doivent être pris en compte dans la construction d'une bibliothèque pour qu'elle soit le plus possible écologique :

- la qualité de l'isolation du bâtiment : le plus souvent les bibliothèques sont construites sur un seul niveau et sur une grande surface, elles sont donc plus soumises aux variations de température ; de ce fait il faut bien isoler le toit – par exemple avec une toiture végétalisée –, les murs et le sol.
- la place judicieuse des sources lumineuses : orienter le bâtiment est et sud pour plus de lumière dans les espaces de lecture et mettre peu de fenêtres au nord où se situent les bureaux du personnel.
- la possibilité de faire varier l'intensité lumineuse en fonction des différents usages des espaces de la bibliothèque, avec des lampes avec détecteur de mouvements.
- l'utilisation d'éclairage économe en énergie, avec des lampes basses consommation (LED, etc.), mais également l'utilisation d'un éclairage naturelle.
- le choix de revêtements des murs, sols, mobiliers réfléchissant au mieux la lumière et l'utilisation de matériaux naturels.
- des systèmes de ventilation et de climatisation dans les espaces qui en ont besoin.

De nombreuses bibliothèques adoptent la démarche HQE : « une démarche volontaire de management de la qualité environnementale des opérations de construction ou de réhabilitation de bâtiment (qui) peut être certifiée »<sup>21</sup>.

Dans la construction d'une bibliothèque, il faut également tenir compte de l'aménagement extérieur comme par exemple mettre des « espaces verts » ou encore la proximité des transports en commun et de parc à vélos, et de l'environnement immédiat en prenant en considération l'évolution probable de la ville où se situe la bibliothèque.

L'aspect écologique du bâtiment ne doit pas seulement s'appliquer aux nouvelles constructions, mais aussi à l'aménagement d'anciens bâtiments. La réduction de

---

<sup>21</sup> <http://www2.ademe.fr/servlet/list?catid=16140>. cf partie 5 du grand II.

l’empreinte écologique peut également se faire sur de vieux locaux. Les éléments cités précédemment peuvent être pris en compte, notamment le remplacement des anciennes sources lumineuses par des lumières à basse consommation d’énergie, la mise en place de détecteurs de mouvements, de climatisation et de ventilation, l’extinction des postes informatiques la nuit, etc.

## **2.5. Médiation, collections et événements**

La bibliothèque est un lieu de médiation, de partage du savoir, d’échange, elle doit donc contribuer au développement durable en jouant un rôle d’accompagnement auprès du public. Mais elle doit communiquer ses informations de manière différente, car il existe au sein de la bibliothèque des publics variés qui n’ont pas forcément les mêmes attentes. La bibliothèque peut contribuer au développement durable de par l’établissement d’une collection en lien avec le thème de l’écologie, par la mise en place d’une veille documentaire et par ses différents événements.

**La mise en place d’une collection en lien avec le développement durable :** la bibliothèque doit faire l’acquisition et mettre en avant des ressources documentaires qui parlent de sujets comme le développement durable et l’écologie, la santé, les problèmes d’éducation, le social, etc. Ce fonds documentaire sur le développement durable doit être présent de par différents types de documents : romans, revues, documentaires ; sous format papier, électronique ou numérique. Cette collection doit être pertinente et utile pour l’usager.

**Un système de veille documentaire sur le web :** ce système permet de partager des informations, des liens, des références et de proposer des ressources documentaires en ligne aux usagers qui sont intéressés, et ce de manière interactive sur des sites, blogs ou autres outils du web 2.0. De plus, « il faut aller trouver les utilisateurs là où ils sont actuellement en majorité, c’est-à-dire les réseaux sociaux »<sup>22</sup>, comme par exemple Facebook, Twitter, etc. La circulation d’information sur Facebook, pourrait toucher un public qui ne nous est pas directement accessible, c’est-à-dire les personnes extérieures à la bibliothèque, à la commune – les non-usagers. La

---

<sup>22</sup> Antonin Benoît Diouf. Promouvoir la culture environnementale pour le développement durable : quelles stratégies pour les bibliothèques francophones ?. AIFBD, *Francophonie, bibliothèques et développement durable*, op.cit.

bibliothèque doit créer un lien durable avec l'utilisateur. Toutefois, il faut faire attention à ne pas envoyer trop d'informations car cela peut conduire à une « overdose d'information », et donc vite désintéresser l'utilisateur.

**L'organisation d'événements en lien avec le développement durable** : en fonction des différents publics, la bibliothèque peut mettre en place des conférences, des expositions, des séminaires, des lectures, des spectacles, des ateliers, etc. sur le thème de l'écologie ou du développement durable. Elle peut également mettre en place dans ses locaux un point d'information sur l'environnement avec prospectus, des brochures, des journaux, des dépliants, etc. La mise en place de séance de films ou documentaires sur les problèmes environnementaux de la planète est un bon moyen de promouvoir la culture environnementale et toucher les esprits des citoyens pour qu'ils adoptent un comportement éco-responsable.

La bibliothèque est un lieu idéal pour aider la population à mieux appréhender la notion de développement durable, car elle a un large choix dans ses actions possibles. Mais ses choix ne se feront qu'en « fonction de l'environnement spécifique dans lequel intervient le professionnel de la bibliothèque », et en fonction des attentes du public et des moyens mis à leur disposition.

### **3. L'aspect social et sociétal**

L'aspect social du développement durable dans les bibliothèques renvoie à la mise en place d'une politique des ressources humaines afin de favoriser le succès et l'épanouissement professionnel, à la place de l'homme dans la société, à l'égalité des chances et des conditions de travail de qualité ; c'est-à-dire l'amélioration de la qualité de vie et de travail des employés. Le « bien-être » et le « bien-vivre » des employés sont primordiaux pour augmenter leur efficacité au travail, il faut pour cela contenter leurs besoins physiologiques, de sécurité, d'appartenance et d'affection, d'estime de soi et de réalisation de soi<sup>23</sup>. Les résultats de la contentassions de ses besoins sont nombreux et tentent vers une motivation accrue des employés, une amélioration de la productivité, une meilleure satisfaction des usagers, une augmentation de la qualité

---

<sup>23</sup> Abraham Harold Maslow, psychologue américain, connu pour son explication de la motivation par la hiérarchie des besoins, représentée par une pyramide des besoins.

des services, une réduction du turnover – rotation du personnel dans les tâches –, une plus grande faculté d'innovation, et une amélioration dans l'organisation.

La performance sociale repose également sur l'égalité homme-femme au travail, même si la majorité des employés de bibliothèque sont des femmes. Celle-ci doit faire en sorte d'embaucher autant d'hommes, que de femmes pour respecter une équité. De plus, les bibliothèques doivent recruter des personnes handicapées. Pourtant, celles-ci se heurtent à des problèmes liés au stress du fait des relations avec le public, mais également des problèmes liés à la nature même de l'activité – manipulation de documents physiques.

La protection du personnel se retrouve impliquée dans la performance sociale du développement durable, surtout en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail. Au niveau de la santé et de la sécurité au travail, les bibliothèques ont encore des progrès à faire, car la majorité de son activité repose sur des documents physiques – romans, documentaires, etc. Cela engendre forcément le traitement, la manipulation, la communication de ces documents, et le rangement de charge souvent lourde. C'est à partir des années 2000 que l'on voit apparaître dans les projets de construction des bibliothèques, les préoccupations de protection du personnel. Ces préoccupations sont passées par le confort – acoustique, visuel, olfactif et hygrothermique –, et par la santé – qualité sanitaire de l'air, des espaces et de l'eau.

N'oublions pas dans l'aspect social, tout ce qui touche la formation du personnel. Le professionnel des bibliothèques doit se former tout au long de sa vie<sup>24</sup> pour rester à la hauteur des exigences et des changements qui ont lieu dans les services publics. Selon le règlement, le personnel doit passer des entretiens de formation afin de voir quelles formations il a déjà suivies et également afin de déterminer quelles formations il devrait suivre.

La performance sociale du développement durable repose sur beaucoup d'aspects :

- « Le dialogue social », qui inclut toutes les formes de négociation, de consultation ou d'échange d'informations favorisant la compréhension entre les différentes composantes de la société.

---

<sup>24</sup> Accord de novembre 2006 sur la formation professionnelle tout au long de la vie, mis en œuvre par les lois 2007-148 du 2 février 2007, et 2007-209 du 19 février 2007, relative à la modernisation de la fonction publique et à la fonction publique territoriale.

- « La promotion de la diversité », avec l'égalité homme-femme et le recrutement de personnes handicapées.
- « La protection des personnels », reposant sur la santé et la sécurité au travail.
- « La formation des salariés », reposant sur la formation professionnelle tout au long de la vie du salarié.

L'aspect sociétal du développement durable renvoie à la place, aux interactions et aux relations que la bibliothèque a avec la société. Cela revient à dire que la bibliothèque doit créer un lien direct et instaurer des partenariats avec les collectivités de la ville, avec l'Etat, avec des industries et commerces du livre, avec des associations et organisations, et avec les citoyens, en passant par le milieu de l'information et de la communication. Selon l'expression de Robert Damien, la bibliothèque est « le lieu des liens ».

**Les collectivités** : la bibliothèque a forcément un lien avec sa tutelle – politique de ville ou la mairie. La tutelle est là pour diriger la bibliothèque dans ses choix et engagements. C'est elle qui fixe le budget et fait en sorte que tout se déroule comme il le faut. La bibliothèque a également des relations avec les différents services de la ville, comme les services culturels, les services de l'éducation, les services sportifs – ce qui est plus rare –, les services de la petite enfance (crèches, haltes-garderies, etc.), et bien évidemment les services politiques de la ville, etc. Elle propose à tous ces services des activités et des collections. Malgré toutes ses relations, les bibliothèques ont encore du chemin à parcourir en direction des élus et des services de la ville pour qu'elles soient beaucoup plus engagées dans les plans d'action environnementale.

**L'Etat** : les relations avec l'Etat sont le meilleur moyen d'intégrer plus facilement les bibliothèques au plan d'action environnementale. La « semaine du développement durable », organisée par le ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ; montre comment les bibliothèques peuvent s'engager dans une démarche écologique. Plusieurs bibliothèques organisent chaque semaine des conférences, des expositions, des ateliers, etc., sur le thème du développement durable pour promouvoir la culture environnementale auprès de leur public.



**Les entreprises de l'industrie et du commerce** : pour leurs achats, les bibliothèques ont des relations avec des entreprises de l'industrie et du commerce, notamment des entreprises éco-responsable ou impliquées dans une démarche de développement durable – utilisation de papier recyclé ou composés de fibres renouvelables –, comme des imprimeries, des librairies, des maisons d'édition, etc.

**Les associations et organisations** : « les relations avec les associations donnent une bonne image de marque en matière de développement durable à la bibliothèque, surtout si ses actions de partenariat ont lieu avec les organisations non gouvernementales agissant explicitement pour le développement durable »<sup>25</sup>. Les bibliothèques privilégient généralement les relations de proximité, car c'est elles qui sont le plus susceptible de venir sur place, du fait de leur mitoyenneté. Elle peut par exemple établir des liens avec les maisons de quartier, les centres d'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) – des structures de loisirs éducatifs pour les enfants scolarisés et les jeunes –, les centres sociaux, les crèches, les haltes garderies, les services de l'éducation – écoles maternelles et primaires –, etc. Des partenariats sont également faits avec des écoles de musique, de danse, de théâtre, des cinémas, des ludothèques, des résidences pour personnes âgées, des structures s'occupant de personnes handicapées, etc. Plus la bibliothèque aura de relation avec les services de la ville ou extérieur à la commune, et plus la bibliothèque sera visible aux yeux des citoyens.

**Les citoyens** : la bibliothèque doit avoir une relation avec tous les citoyens où elle est située, que ce soit les inscrits, les fréquentant, les non-usagers. Elle doit tout faire pour que le plus de personnes quels que soit l'âge, le lieu d'habitation ou encore le milieu social, se rende dans ses locaux. De ce fait, l'accès gratuit à la bibliothèque de tous les services de la ville, ainsi qu'aux citoyens doit être la principale préoccupation des bibliothécaires. La bibliothèque doit privilégier l'utilisateur et donc être un lieu d'accueil, un lieu de rencontre ouverts à tous, un lieu d'échanges et de partage, un lieu de loisir, de détente, de découverte et de rencontre, mais aussi un lieu de diversité culturelle et de lutte contre toute discrimination, que ce soit due à l'âge, la pauvreté, au handicap, au milieu social, etc. Le bibliothécaire doit créer du lien social avec l'utilisateur et le non-utilisateur, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur des murs de la bibliothèque. Il doit aller

---

<sup>25</sup> Schöpfel Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).

à la rencontre du public en se déplaçant ou en utilisant les nouvelles technologies – sites web, réseaux sociaux, blogs, etc.

**L'information et la communication** : la bibliothèque doit montrer aux citoyens qu'elle est engagée dans une démarche environnementale en diffusant de l'information sur le développement durable. Pour cela, elle peut mettre en œuvre des conférences, des débats, des animations, des expositions, etc. sur les problèmes de la société et sur les questions environnementales. Elle peut également mettre en place un « centre de ressources » avec un fond spécialisé sur l'environnement, l'écologie, le social et le sociétal ; avec des thèmes comme le transport, le logement, la santé, les modes de consommation, l'éducation, la nature, etc. Les bibliothèques doivent diffuser un maximum d'informations pour être certaines d'être vue et considérée, cela peut passer par les nouvelles technologies – sur les sites ou blogs de bibliothèque, sur les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) –, mais aussi par le service communication de la ville, par les professionnels de l'information comme les journalistes à travers la presse. Pour les bibliothèques, il est très important de communiquer, sans ça elles ne pourraient se faire une place dans le monde de la société.

#### **4. L'aspect économique**

Une bibliothèque de par la constitution de collections, de la circulation de documents, de l'impact de ses services, et tout simplement de par ses différentes activités ; engendre des coûts. Comment l'économie peut-elle impacter les actions de développement durable d'une bibliothèque ? L'aspect financier doit prendre en compte le développement durable, et celui-ci doit prendre en compte l'aspect économique – car mettre en place un système écologique n'est pas gratuit –, et social – les préoccupations des usagers rentrent dans l'aspect financier du développement durable. La bibliothèque doit pour cela prendre en considération les coûts de fonctionnement et d'investissement. Dans l'optique du développement durable, les coûts de fonctionnement – avec des produits naturels, de l'énergie renouvelable, etc. – permettent de réduire le montant de l'investissement. En effet, l'achat de matériaux écologiques, même si de base ils engendrent un coût supérieur dû aux prix ; permettent sur le long terme et de par leur fonctionnement de réduire les dépenses – par exemple les dépenses d'électricité, d'eau, etc.

L'aspect économique d'une bibliothèque, dès lors qu'elle est pensée comme producteur de services, renvoie à la notion de performance économique. Cette notion englobe l'équilibre entre l'efficacité – « la mesure du degré d'accomplissement d'objectifs données »<sup>26</sup> ; cela veut dire qu'une activité pour qu'elle soit efficace, doit avoir des résultats proches des objectifs économiques fixés au préalable – et l'efficience – « la mesure de l'utilisation des ressources pour atteindre un objectif donné » ; cela veut dire qu'une activité pour qu'elle soit efficiente, doit utiliser le moins de moyens possible ou pour les mêmes moyens avoir un meilleur résultat –, les objectifs, les moyens, et les résultats d'une bibliothèque. La performance économique opère lorsque les outils mis en œuvre au sein de la bibliothèque permettent « de renseigner sur le rapport – positif ou négatif – qui existe entre les objectifs initiaux de l'activité et les résultats atteints auprès de l'utilisateur »<sup>27</sup>, c'est-à-dire quel impact le service proposé par la bibliothèque a sur l'utilisateur.

La performance économique renvoie aux relations que la bibliothèque entretient avec les acteurs, à la bonne pratique d'achat, à la mesure de ses activités et de son retour sur investissement, à l'analyse comptable, et à l'évaluation contingente.

**Les relations et partenariats avec l'utilisateur** – au niveau de ses attentes et de sa satisfaction –, la bibliothèque – au niveau de ses missions, ses moyens et ses réalisations –, et la tutelle – au niveau des moyens et des missions qu'elle donne –, engendrent des coûts. Les dépenses se confirment par le fait qu'ils permettent d'assurer le rôle des bibliothèques, leurs services et les nouveaux services que la bibliothèque voudrait mettre en place. La bibliothèque doit justifier ses dépenses et expliquer la manière dont elle utilise le budget de fonctionnement et d'investissement, aussi bien à la tutelle qu'aux citoyens de la commune où est implantée la bibliothèque.

La bibliothèque doit avoir de **bonnes pratiques en ce qui concerne les achats**. Ses achats doivent associer le respect écologique et financier. « Ainsi le label d'Etat récent Relations fournisseurs responsables, basé sur le respect des engagements pour un achat responsable d'une charte de relation inter-entreprises associe l'équité financière

---

<sup>26</sup> Carbone, Pierre. Évaluer la performance des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 1998 [consulté le 02 juin 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-06-0040-005>>. ISSN 1292-8399.

<sup>27</sup> Schöpfel Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).

et la réduction des risques de dépendance, l'intégration de la problématique environnementale, la responsabilité territoriale et une politique cohérente de rémunération des fournisseurs »<sup>28</sup>.

Le bibliothécaire doit **mesurer ses activités** pour avoir un aperçu de la situation comme par exemple connaître l'usage des services, le comportement et les besoins des usagers, etc. ; mais également un aperçu de ses dépenses. Pour cela, il est indispensable qu'elle inscrive le nombre d'usagers, le nombre de prêts, les services et ressources électroniques dont elle dispose, le nombre de documents, les ressources numériques dont elle dispose, les informations des locaux (mètres carrés, etc.), le budget qui lui est alloué et celui qu'elle utilise, etc. Sur le site <http://bm.scrib.culture.gouv.fr>, les bibliothèques peuvent remplir un formulaire qui regroupe tous les différents services qu'elle peut proposer. Remplir ce formulaire permet d'avoir un aperçu global de la situation dans laquelle se trouve une bibliothèque.

**Le retour sur investissement** est un pourcentage financier qui mesure le montant d'argent gagné ou perdu dans le cadre d'une activité sur la globalité des dépenses investies dans cette activité. On peut parler de « ratio positive », les ressources produites sont supérieures aux ressources investies ; ou de « ratio négative », les ressources produites sont inférieures aux ressources investies. En bibliothèque, le retour sur investissement correspond surtout au nombre de personnes qui participent à une activité par rapport aux dépenses engendrées pour celle-ci. C'est-à-dire que si peu de personnes participent à l'activité, alors que le coût pour la mettre en place est élevé, alors il y aura une « ratio négative » du retour sur investissement. Le retour sur investissement se retrouve également dans les prêts de documents : si le document est beaucoup emprunté, alors il y aura un « ratio positive » car le nombre important d'emprunts rentabilise la dépense engendrée pour l'acheter. Cela montre bien que le retour sur investissement n'est pas seulement mesurable en terme économique et ne se réduit pas aux dépenses effectuées. « Il devient donc vital pour les bibliothécaires de se faire les meilleurs interprètes des attentes réelles de l'ensemble des usagers, de montrer que leur service est performant, que la qualité du service peut encore être

---

<sup>28</sup> Schöpfel Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).

améliorée, et de disposer à cet effet d'outils fiables et reconnus pour l'évaluation de la performance »<sup>29</sup>. Au niveau économique, le retour sur investissement correspond au nombre de personnes qui sont inscrite (dans le cas d'inscriptions payantes) par rapport aux prestations de la bibliothèque.

Une bibliothèque devrait faire une **analyse comptable** – un examen approfondi des finances de la bibliothèque pour avoir un aperçu de la situation – pour chacune de ces prestations et services pour avoir une vision globale de la situation financière. Cela peut se faire sur les collections, le temps de travail, les ressources énergétiques, les animations, etc. Au niveau du développement durable, l'analyse comptable pour l'évaluation de l'empreinte écologique des prestations d'une bibliothèque, sera effectuée sur les coûts et dépenses liés à la consommation d'énergie et de ressources naturelles, au traitement des déchets, etc.

**L'évaluation contingente** – employé par la British Library – permet « d'estimer la valeur économique d'un produit, d'un bien ou service qui, normalement, ne peut pas être considéré d'un point de vue financier ou économique », qui ne fait pas partie des valeurs du marché. Du point de vue écologique, on peut considérer la pollution, les déchets, le gaspillage des ressources, etc. comme des biens ou services où on ne peut pas estimer la valeur économique. L'évaluation contingente consiste à faire ressortir combien les personnes investissent réellement en temps et en argent dans l'utilisation d'une bibliothèque. Cela revient à évaluer le nombre de citoyens qui seraient susceptibles de payer pour conserver ce service et dans le cas d'une augmentation de prix, comment son utilisation s'en trouverait modifiée. C'est une évaluation qui correspond aux motivations de l'Agenda 21 et du développement durable par le fait qu'elle peut faire le lien entre l'environnement social et économique – l'évaluation contingente installe la bibliothèque au sein de sa communauté, et face aux citoyens, aux autres services de la ville, etc. ; ce qui permet d'augmenter son influence, sa portée, son image, et donc sa valeur économique. Mais si la bibliothèque est peu connue et peu utilisé par les citoyens, alors sa valeur économique diminue.

---

<sup>29</sup> Schöpfel Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).

L'aspect économique d'une bibliothèque englobe aussi bien le financement et le fonctionnement de ses activités et prestations, que la valeur économique du « service public » en lui-même – l'évaluation contingente.

## 5. La norme HQE

La norme « Haute Qualité Environnementale » (HQE) est apparue dans les années 1990 et a été promue par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME). Ce concept est « une démarche volontaire de management de la qualité environnementale des opérations de construction ou de réhabilitation de bâtiment (qui) peut être certifiée »<sup>30</sup>. De nos jours, la démarche HQE ou qualité environnementale du cadre bâti (QECB), a évolué et fait partie d'un « mouvement important qui concerne l'ensemble du monde du bâtiment ». La norme HQE prend en compte les actions d'un plan de développement durable, comme la gestion des déchets, le confort, la qualité sanitaire et l'impact du chantier de construction sur l'environnement. En mettant en place toutes ses actions, la norme HQE voudrait avant tout améliorer la qualité de vie, tout en réduisant l'impact écologique du bâtiment, de sa conception à sa démolition.

De plus, la démarche HQE repose sur deux référentiels : le référentiel SMO (Système de Management de l'Opération) créé pour ne pas compromettre la qualité environnementale d'un projet de construction HQE ; et le référentiel technique QEB (Qualité Environnementale du Bâtiment) permet de définir les particularités qu'un bâtiment doit posséder pour pouvoir limiter son impact sur l'environnement extérieur et permettre d'avoir un environnement intérieur sain.

Pour qu'un bâtiment soit qualifié de HQE, il doit respecter six des quatorze cibles instaurées par la norme HQE et liées au référentiel QEB :

- cibles d'éco-construction, c'est-à-dire la diminution de l'impact du chantier comme par exemple un chantier propre, l'utilisation de matériaux respectueux de l'environnement, etc.
- cibles d'éco-gestion, c'est-à-dire la gestion des ressources comme l'eau, les déchets, l'entretien, l'énergie.

---

<sup>30</sup> <http://www2.ademe.fr/servlet/list?catid=16140>

- cibles de confort acoustique (le son), visuel, olfactif (l'odorat), hygrothermique (l'humidité et la chaleur).
- cibles de santé, c'est-à-dire la qualité sanitaire de l'air, de l'eau et des espaces.

Chaque cible comporte un « indicateur de valeur » qui permet d'accorder différents niveaux de traitement pour une même cible : « le niveau de « base » correspond à la performance minimum acceptable pour une opération HQE, le niveau « performant » correspond à de bonnes pratiques et le niveau « très performant » correspond aux meilleurs pratiques du moment »<sup>31</sup>.

La première bibliothèque certifiée HQE était la bibliothèque universitaire Robert de Sorbon, à Reims. Elle a ouvert en 2006 et a été réalisé par les ateliers d'architecture Chabanne de Lyon et le BLP de Reims. Pour la conception de la bibliothèque ont été retenu les cibles d'éco-construction avec un chantier propre, les cibles d'éco-gestion avec la gestion de l'eau et de l'énergie, les cibles de confort acoustique, hygrothermique et visuel et les cibles de santé avec la qualité de l'eau.

La démarche HQE apparaît de plus en plus dans la construction des bibliothèques. Elles veulent paraître aux yeux des citoyens comme des bâtiments éco-responsable qui s'insèrent sur le plan environnemental comme les autres services de la commune. La haute qualité environnementale ne prend pas en compte tous les aspects du développement durable, en effet, elle ne prend pas les aspects sociaux.

## 6. Le développement durable à la BnF

La bibliothèque nationale de France s'est engagée dans une démarche de développement durable depuis les années 2000. A cette époque, de nombreuses actions ont été conduites pour diminuer l'empreinte écologique de la bibliothèque et une politique sociale et sociétale a été instauré, que ce soit par rapport aux agents ou aux usagers. Depuis 2007, le développement durable fait partie des actions prioritaires de



<sup>31</sup> F. Clain. Construction HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ?, mémoire de master, Villeurbanne, ENSSIB, 2010 (consulté le 30 avril).

la BnF puisqu'il constitue un axe primordial pour l'avenir. La BnF a alors structuré sa démarche de développement durable sur trois axes :

- une démarche regroupant l'ensemble des personnels de la BnF dans les prises de décisions ;
- un travail en collaboration et en réseau ;
- une appréhension « transversale » et « globale » du développement durable.

En 2008, pour parfaire son engagement au développement durable, la BnF a signé la « Charte développement durable des établissements publics et entreprises publiques ». Cette charte met en lumière les objectifs environnementaux que la BnF souhaite atteindre. Depuis cette même date, un guide de bonnes pratiques est donné à chaque personnel de la bibliothèque nationale de France.

Le premier engagement de la BnF à une gestion éco-responsable tourne autour de quatre axes :

- diminuer les émissions de gaz à effet de serre, en réalisant un bilan carbone des bâtiments, en utilisant les énergies renouvelables, en faisant un audit énergétique, etc. ;
- participer à la conservation des ressources en eau et de la biodiversité, en économisant l'eau des différents espaces et en mettant en place un bon traitement des espaces verts ;
- avoir une meilleure politique de transports et de mobilité par rapport aux agents mais également par rapport aux usagers, en mettant en place des systèmes de visioconférence et en diminuant le convoiement, en mettant en place des services à distance et de création de parcs à vélos ;
- avoir un achat et une consommation éco-responsable, en recyclant les déchets, en dématérialisant les documents, etc.

Le deuxième engagement de la BnF est d'avoir une démarche de développement durable dans ses dimensions sociales et sociétales. Dans sa dimension sociale, la BnF souhaite promouvoir la réussite et l'épanouissement du personnel, favoriser l'égalité des chances des agents, et maintenir un « dialogue sociale » et avoir des conditions de travail de qualité. Dans sa dimension sociétale, la BnF souhaite pouvoir diffuser des informations et du savoir sur le développement durable et elle veut



diversifier et étendre son public. La bibliothèque nationale de France veut « mettre le cœur de métier de la bibliothèque au service du développement durable »<sup>32</sup>, en mettant en place des ressources électroniques et un centre de ressources sur l'environnement/écologie, en organisant des conférences et manifestations comme par exemple pendant la semaine du développement durable, etc. ; ou encore du point de vue sociétale, elle veut accueillir des personnes en difficultés sociales et culturelles.

Dans son guide pratique à l'usage des personnels de la BnF datant de 2009, la bibliothèque avait déjà mis en œuvre plusieurs actions sur le développement durable et d'autres actions étaient envisagées pour l'avenir (aujourd'hui en 2014, ses actions sont sûrement mises en place).

**Le papier** : la plus grande majorité du papier utilisé par la bibliothèque est recyclé ou éco labélisé, une utilisation plus régulière de la messagerie électronique permet de diminuer la consommation de papier, des imprimantes de bureau capable d'imprimer en recto-verso et la réduction du nombre d'imprimantes.

**Les déchets** : un recyclage des déchets au restaurant du personnel, la collecte et le recyclage des piles, des cartouches d'encre, des cannettes, des bouteilles en plastique et du carton, les déchets des espaces verts sont mis au composte, et les vêtements trouvés (non demandés par le public) sont transmis à l'organisation Recyclaid qui eux-mêmes les recyclent.

**L'énergie et l'eau** : le chauffage fonctionne grâce à la récupération de chaleur sur les groupes frigorifiques, les ordinateurs disposent d'un mécanisme automatique d'arrêt pour la nuit, les sources lumineuses ont un système de variation d'intensité en fonction de la lumière extérieure et d'un programme d'extinction à la fermeture de la bibliothèque, l'eau de pluie est récupérée pour l'arrosage des espaces verts, et la BnF utilise l'énergie renouvelable.

**Les déplacements** : les transports en commun sont utilisés par 95% des usagers et par 93% du personnel ; pour les déplacements en mission/formation le train, l'avion ou

---

<sup>32</sup> Drognat-Landré, Noëlle. Bibliothèques et développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2009 (consulté le 30 avril 2014). Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0096-003>>. ISSN 1292-8399.

les véhicules administratifs sont privilégiés au véhicule personnel ; la mise en place de plusieurs parcs à vélo ; et un système de visioconférence pour éviter les déplacements en formation est mis en œuvre.

**Les produits et la consommation** : les produits de la BnF sont issus de l'agriculture biologique française et les achats effectués font l'objet d'une expertise du coût global (les matériaux utilisés pour la fabrication, le mode de fabrication de l'objet, le transport pour l'acheminer, etc.). La BnF valorise l'achat éco-responsable.

La Bibliothèque nationale de France fait donc partie des établissements culturels qui se veulent écologique grâce à toutes les actions de développement durable qu'elle a mis en place ou qu'elle va mettre en place.



# ENQUETE SUR « LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LES BIBLIOTHEQUES »

---

Cette troisième partie reprend les résultats de l'enquête menée par moi-même auprès du public, au sein de la bibliothèque de Ronchin concernant « le développement durable et les bibliothèques ».

## 1. Introduction

Cette enquête a été réalisée dans le cadre de mon stage de fin d'année du Master 1 ICCD (information, culture, communication, documentation), auprès des usagers de la bibliothèque municipale de Ronchin.

De nos jours, les bibliothèques municipales s'intéressent de plus en plus à l'écologie. Elles veulent donner une bonne image d'elles en mettant en place des actions sur le développement durable. De plus grâce à ses actions environnementales, elles peuvent donner le bon exemple au public et les aider à mieux appréhender la notion de développement durable. Aujourd'hui beaucoup d'établissement se veulent écologie et font partie des bâtiments HQE – haute qualité environnementale. C'est pourquoi je me suis intéressée au « développement durable et les bibliothèques ». Connaître l'avis du public sur les pratiques environnementales de la bibliothèque municipale de Ronchin, ainsi que leurs avis concernant la future médiathèque qui sera construite à Ronchin sur le respect des normes environnementale ; tels sont les objectifs que j'ai poursuivis. Mon terrain d'enquête a donc été le public qui fréquente la bibliothèque municipale de Ronchin.

## 2. Méthodologie et mise en œuvre

L'enquête a été réalisée suivant une méthode quantitative. En effet, j'ai fait le choix d'une enquête par questionnaire, diffusé sous format papier. Le questionnaire aborde le thème du « développement durable et les bibliothèques », et comporte trois questions d'introduction et trois parties :

- une première grande partie porte sur la bibliothèque municipale de Ronchin avec des questions sur les achats, les déchets et le prêt ; la dématérialisation ;

le bâtiment ; les transports ; et sur les collections, les informations et les événements.

- une deuxième grande partie porte sur la future médiathèque de Ronchin avec des questions sur les achats et les déchets ; la dématérialisation ; le bâtiment ; les transports ; et sur les collections, les informations et les événements.
- une troisième partie porte sur le profil des personnes interrogées.

Le questionnaire a été réalisé pendant les trois premières semaines de mon stage à l'aide d'internet et du livre « vers la bibliothèque globale. L'Agenda 21 sans les bibliothèques ». Il a fait l'objet de plusieurs versions avant le questionnaire final, qui a été vu et signé par la mairie. Il a été ensuite diffusé sur une période de trois semaines, du 07 mai au 28 mai 2014 et a généré 36 réponses, soit 5 % des jeunes (à partir de 13 ans) et des adultes inscrits à la bibliothèque de Ronchin.

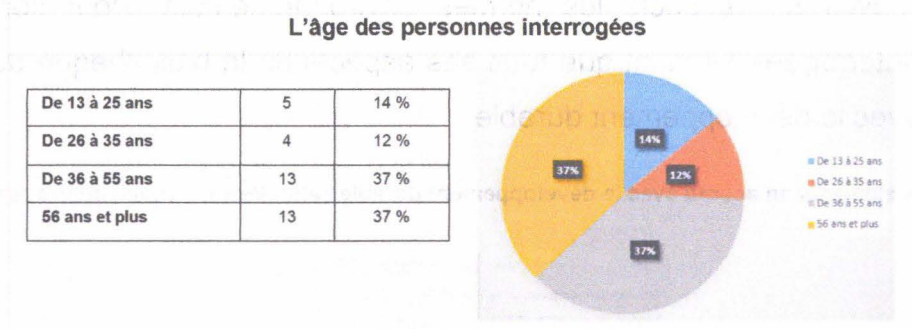
Parallèlement au questionnaire papier, a eu lieu l'élaboration d'un questionnaire en ligne sur Google Document, qui m'a servi qu'à des fins de retranscription des questionnaires papier rempli par les usagers pour permettre une analyse détaillée avec des graphiques.

**Aspect quantitatif :** le questionnaire papier comporte 28 questions et est accessible aux jeunes à partir de 13 ans et à tous les adultes inscrits ou fréquentant la bibliothèque municipale de Ronchin. Le questionnaire était posé sur le bureau de la banque de prêt permettant une plus grande visibilité. De plus, une demande auprès des usagers était réalisée par le personnel de la bibliothèque. Le questionnaire donne lieu à un traitement statistique des résultats.

**Caractéristiques du public interrogé :** parmi les usagers de la bibliothèque ayant répondu au questionnaire, 67 % sont des femmes. Cela vient du fait que la majorité des personnes inscrites (âgé de 13 à 60 ans et plus) à la bibliothèque sont des femmes – 72 %.

37 % des personnes interrogées ont entre 36 et 55 ans, à égalité avec les personnes ayant 56 ans et plus. Les usagers interrogés se trouvent donc être majoritairement des

personnes entre les deux âges (30 à 60 ans) et âgés, ce qui correspond à la moyenne d'âge observée à la bibliothèque.



Parmi les personnes interrogées, on compte un nombre important de retraités – 31 %, d'employés – 28 %, et de cadre – 25 %.

### 3. Résultats et discussions

#### 3.1. Introduction

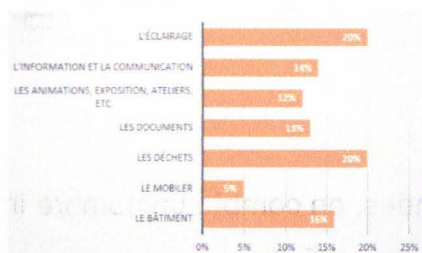
35 des personnes interrogées, pense que le développement durable et les bibliothèques sont compatibles. C'est-à-dire faire de la bibliothèque un lieu durable. Comme n'importe quels autres services de la ville, la bibliothèque peut mettre en place une politique écologique, comme par exemple en réduisant l'émission de gaz à effet de serre, ses déchets, en dématérialisant, en mettant en place un éclairage économe, en proposant des collections sur le thème de l'écologie, en organisant des conférences, exposition en lien avec le développement durable, en assurant une qualité de vie, de confort et de santé des usagers, etc. « Ces projets pourraient montrer comment il est possible pour les bibliothèques d'aider à construire une société plus durable ». Une des personnes interrogées ne s'est pas prononcée, cela veut surement dire qu'elle n'a pas d'avis sur la question ou qu'elle n'a pas voulu se prononcer.

Les déchets et l'éclairage sont les premières sources d'impacts négatifs sur l'environnement. De ce fait, 20 % des personnes interrogés pensent qu'au sein d'une bibliothèque les déchets à égalité avec l'éclairage, doivent être en accord avec le développement durable. 16 % pensent que le bâtiment en lui-même doit être pensé dans sa globalité selon une politique écologique. Selon les personnes interrogées les collections (13 %) ; les animations, expositions, ateliers, etc. (12 %) ; et l'information



et la communication (14 %) doivent également être pensées selon l'aspect environnemental. Quant au mobilier, très peu de personnes interrogées (5 %) se soucient de savoir s'il respecte les normes environnementales. Pour conclure, les personnes interrogées pensent que tous ses aspects de la bibliothèque doivent être en accord avec le développement durable.

Les éléments en accord avec le développement durable selon les personnes interrogées



Les bibliothèques font partie des établissements culturels qui peuvent aider la population à mieux appréhender la notion de développement durable. L'enquête montre que 97 % des usagers interrogés pensent que la bibliothèque peut aider les citoyens à mieux comprendre cette notion à travers différentes actions.

Pour citer un exemple de bibliothèque écologique, prenons l'exemple de la médiathèque de Béziers (Hérault) : la médiathèque a pris en compte éco-construction – tri des déchets du chantier –, l'éco-gestion – l'utilisation d'un puits pour réduire la consommation de gaz et d'électricité, récupération de l'eau de pluie pour arroser le patio –, et le confort – des détecteurs de présence pour la ventilation, l'utilisation de la lumière naturelle.

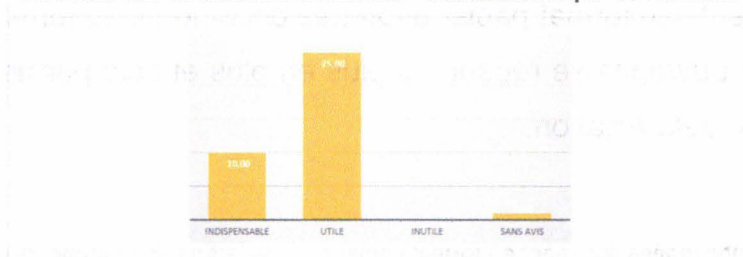
### 3.2. La bibliothèque municipale de Ronchin

**Les achats, les déchets et le prêt :** pour ne pas abîmer les livres empruntés, la bibliothèque pourrait mettre en place un système de distribution de sacs – en plastique serait le mieux, car plus résistant que le papier – réutilisables. 67 % des personnes interrogées aimeraient que la bibliothèque de Ronchin distribue des sacs réutilisables pour protéger les livres qu'ils empruntent. Et 28 % des personnes interrogées ont répondu « non » pour que la bibliothèque en distribue, soit pour ne pas engendrer de frais supplémentaires à la bibliothèque, soit parce qu'ils viennent déjà avec leur propre sac. De plus, deux personnes n'ont pas répondu à cette question

probablement parce que ça leur est égal que la bibliothèque distribue ou non des sacs réutilisables.

La bibliothèque de Ronchin vend ses documents – romans, albums, documentaires, bandes dessinées, etc. – qu'elle enlève des rayons car garder tous les ouvrages ne feraient que fourvoyer le lecteur des bibliothèques, soit parce que les livres sont démodés et que les documentaires trop anciens peuvent être trompeurs, soit parce qu'ils ne sont jamais empruntés. Cette action permet un recyclage des livres différents de celui habituellement fait dans les bibliothèques, c'est-à-dire les jeter. La vente de livre a lieu tous les ans, voire plusieurs fois par an au sein de la bibliothèque, et pour 69 % des personnes interrogées cette vente est utile et pour 28 %, elle est indispensable dans la mesure où ça permet d'avoir moins de déchets et surtout cette vente permet de rassembler des citoyens et ainsi créer du lien social.

La vente des documents obsolètes<sup>33</sup> à la bibliothèque de Ronchin



Malgré que nos jours le développement durable soit une notion importante dans la société, 35 % des personnes interrogées disent ne pas emprunter de livres sur cette thématique ; cela ne veut pas forcément dire qu'ils n'y sont pas intéressés, mais juste qu'à la bibliothèque de Ronchin ils empruntent d'autres genres de livres. Nous avons quand même 33 % des personnes interrogées qui empruntent des livres sur l'écologie parce qu'ils en sont intéressés, et d'autres (soit 25 %) parce qu'ils veulent se renseigner sur ce domaine pour en apprendre davantage. Une personne a avoué ne pas s'intéresser au développement durable et donc de ne pas emprunter de livres sur ce sujet. Une autre personne a répondu « applicabilité trop contraignante des notions développées », cela veut dire que mettre en œuvre dans la vie de tous les jours les aspects du développement durable est trop contraignant.

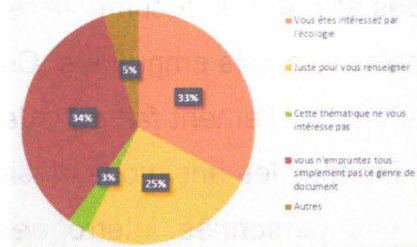
<sup>33</sup> Le fait pour un produit d'être dépassé, de perdre une partie de sa valeur en raison de la seule évolution technique.



La moyenne d'âge des personnes interrogées qui empruntent des livres sur le développement durable est de 51 ans, et la moyenne d'âge des personnes qui n'en empruntent pas est de 39 ans. Les jeunes sont généralement moins intéressés par cette thématique que les personnes d'un certain âge, pourtant ce sont les jeunes qui sont plus aptes à changer le système de la société.

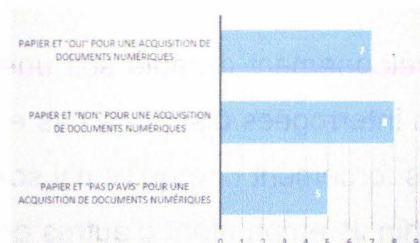
Les raisons d'emprunt ou de non emprunt de documents sur le développement durable

		Femmes	Hommes
Vous êtes intéressés par l'écologie	13	7	6
Juste pour vous renseigner	10	6	4
Cette thématique ne vous intéresse pas	1	1	0
Vous n'empruntez tout simplement pas ce genre de document	14	11	3
Autres	2	0	2



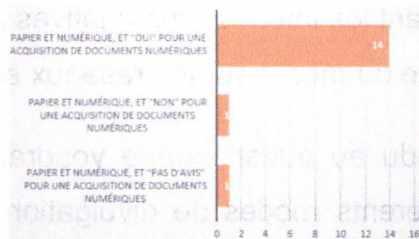
**La dématérialisation :** A l'air des nouvelles technologies, les gens ont le choix entre des documents au format papier et/ou des documents au format numérique. La numérisation des ouvrages se répand de plus en plus et cela permet une diminution du papier, et de la déforestation.

Personnes interrogées qui lisent en format papier / L'acquisition de documents numériques



56 % des personnes interrogées lisent uniquement en format papier, et parmi ces personnes 8 ne souhaitent pas que la bibliothèque fasse l'acquisition de documents numérique, probablement parce qu'elles sont attachées aux livres papier. Mais parmi ces 56 % qui lisent au format papier, 7 voudraient que la bibliothèque fasse l'acquisition de documents numérique ; probablement pour faire l'essai de lire un livre au format numérique. Nous pouvons également constater que la moyenne d'âge des personnes qui lisent en format papier est de 50 ans.

## Personnes interrogées qui lisent en format papier et numérique / L'acquisition de documents numériques

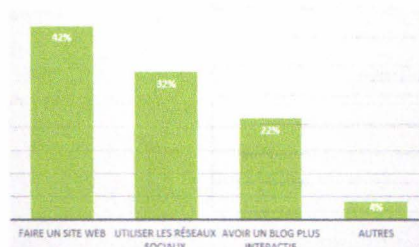


44 % des personnes interrogées lisent en format papier et numérique, et parmi ces personnes 14 souhaiteraient que la bibliothèque fasse l'acquisition de documents numérique ; probablement pour pouvoir emprunter aussi bien des livres papier que numérique. Mais parmi ces 44 % de personnes qui lisent aux deux formats, une seule ne souhaite pas que la bibliothèque fasse l'acquisition de documents numérique. Nous pouvons également constater que la moyenne d'âge des personnes qui lisent en format papier et numérique est de 42 ans – une moyenne moins élevée que pour les personnes qui lisent en format papier, puisque l'on retrouve plus de jeunes parmi ceux lisant au format papier et numérique.

Encore une fois, 5 personnes parmi ceux qui lisent en format papier et 1 parmi ceux qui lisent en format papier et numérique ne se sont pas prononcées ; probablement auraient-elles coché « peu importe » si ce choix leur avait été suggéré.

Aucune des personnes ne lit qu'au format numérique, cela vient du fait que le livre numérique est une technologie encore trop récente. Mais également du fait que la moyenne d'âge des interrogés est de 46 ans – les jeunes sont quand même plus enclin à lire au format numérique que les personnes d'un certain âge.

### La bibliothèque de Ronchin devrait :



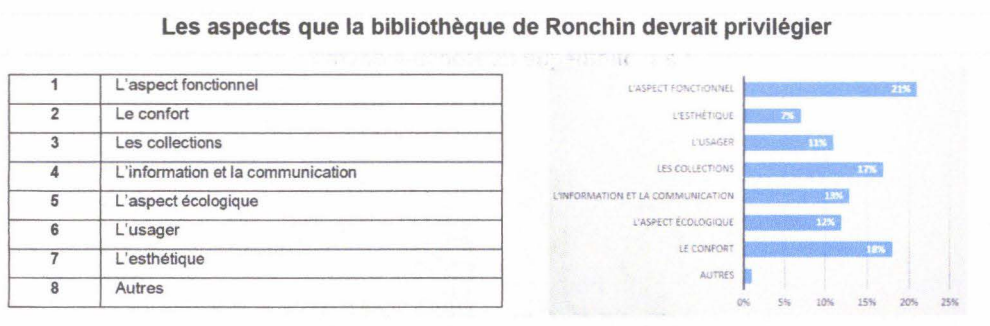
De nos jours avec les nouvelles technologies et le web, les citoyens sont de plus en plus connectés à internet, ils utilisent les réseaux sociaux, les blogs ou les sites web



pour divulguer et/ou trouver des informations. C'est pourquoi, les bibliothèques doivent se mettre à la page en diffusant les informations relatives aux différents services qu'ils proposent sur un blog, un site ou même sur les réseaux sociaux.

Les personnes ayant répondu au questionnaire voudraient que la bibliothèque de Ronchin utilise plus les différents modes de divulgation d'informations que le web propose. En effet, 42 % souhaiteraient qu'elle crée un site web, 32 % sont pour l'utilisation des réseaux sociaux et 22 % veulent que le blog déjà existant à la bibliothèque soit plus interactif, c'est-à-dire un blog qui favorise l'échange avec le public. Une personne a répondu « aucun » et une autre « je ne sais pas utiliser l'informatique ».

**Le bâtiment :** pour les personnes interrogées, le premier aspect que la bibliothèque de Ronchin doit privilégier est l'aspect fonctionnel, c'est-à-dire qu'ils veulent une bibliothèque qui est pratique. Le confort arrive en deuxième position, suivi de près par les collections, c'est-à-dire que les personnes interrogées veulent que la bibliothèque porte un soin particulier dans le choix d'acquisition de nouveaux ouvrages. L'aspect écologique n'arrive qu'en cinquième position avec 12 personnes alors qu'à la question « parmi ces éléments lesquels pensez-vous devoir être en accord avec le développement durable », 24 personnes avaient répondu le bâtiment. L'utilisateur – c'est-à-dire prendre en compte les besoins du public, et l'esthétique – c'est-à-dire prendre en compte la beauté du lieu – arrivent en dernière position. Pourtant, la satisfaction de l'utilisateur et la beauté du lieu sont primordiales dans les bibliothèques parce que ce sont ses deux aspects qui donne envie ou non au public de s'y rendre.



Une personne a répondu que la bibliothèque de Ronchin devrait privilégier « la convivialité, faire de la bibliothèque un lieu où les Ronchinois auront plaisir à se

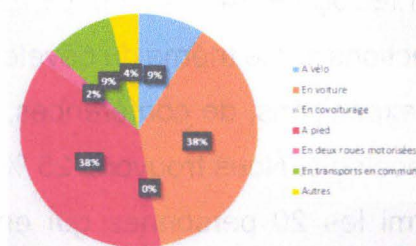
rencontrer ». En effet, un lieu convivial et où le personnel est agréable, donne plus envie de s'y rendre.

**Les transports** : pour les Ronchinois la bibliothèque est plutôt bien située, ce qui permet de venir à pied. Un parc à vélos, ainsi que des V'Lille se trouvent juste devant la bibliothèque pour permettre les déplacements domicile-bibliothèque en vélo. Pour les personnes extérieures à Ronchin, le bus venant de Lille s'arrête juste en face de la bibliothèque. Tout est fait pour que les usagers viennent autrement qu'en voiture. Mais pour ceux qui le souhaitent, un parking est à disposition.

38 % (soit 21) des personnes interrogées se rendent à pied à la bibliothèque, mais seulement 5 s'y rendent uniquement à pied. Les autres personnes s'y rendent également soit en vélo, soit en voiture, soit en transports en commun, et une personne s'y rend également en trottinette. La voiture comme mode de transport est également citée par 21 personnes (38 %), mais seulement 11 utilise uniquement ce mode de transport pour se rendre à la bibliothèque. Malgré un parc à vélo, et l'accès facile à la bibliothèque en transport en commun, seulement 9 % des personnes interrogées ont cité le vélo comme moyen de transport et 9 % également ont cité les transports en commun. Une personne se rend à la bibliothèque en deux roues motorisées.

Avec un peu d'humour, une personne a répondu « l'ascenseur » comme moyen de transport pour se rendre à la bibliothèque.

**Les modes de transports utilisés par les personnes interrogées pour se rendre à la bibliothèque**

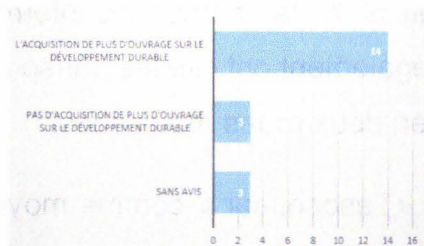


**Collections, informations et événements** : concernant l'acquisition ou non de plus d'ouvrages en lien avec le développement durable, les avis sont mitigés. 47 % des personnes interrogées ont répondu qu'ils souhaitaient que la bibliothèque fasse plus d'acquisitions d'ouvrage sur le développement durable, contre 31 % qui ne le

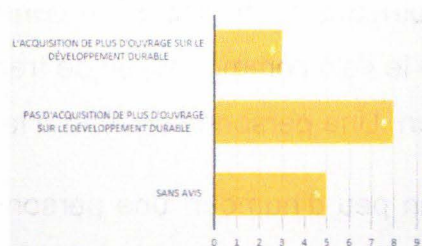


souhaitent pas et 22 % qui n'ont pas répondu – que la bibliothèque fasse ou non l'acquisition de documents en lien avec le développement leur importent peu. En croisant cette question avec celle de l'emprunt ou non de documents sur le développement durable, nous pouvons constater que parmi les 20 personnes qui empruntent des livres sur ce thème, 14 voudraient que la bibliothèque fasse l'acquisition de plus d'ouvrage sur le développement durable. Et parmi les 16 personnes qui n'empruntent pas ce genre de livres, 8 ne veulent pas que la bibliothèque fasse l'acquisition de plus d'ouvrage sur le développement durable. Cette constatation est cohérente dans la mesure où les gens qui empruntent des livres sur le développement durable voudraient en lire d'autres que ce qui est déjà présent à la bibliothèque, tandis que les gens qui n'empruntent pas ce genre de livre ne veulent pas que la bibliothèque consacre trop de budget sur l'acquisition de livres sur le développement durable.

**Les personnes interrogées qui empruntent des livres sur le développement durable / l'acquisition ou non de plus d'ouvrage sur le développement durable.**



**Les personnes interrogées qui n'empruntent pas de livres sur le développement durable / l'acquisition ou non de plus d'ouvrage sur le développement durable.**



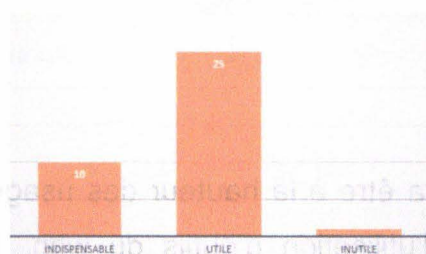
La plupart des personnes interrogées (42 %) ne pensent que la bibliothèque de Ronchin ne fait pas assez d'actions sur le thème du développement durable. Pour eux, elle devrait organiser plus d'expositions, de conférences, d'ateliers, etc. en lien avec le développement durable, l'écologie. Nous trouvons 25 % de personnes qui n'ont pas voulu donner leur avis. Parmi les 20 personnes qui empruntent des livres sur le développement durable, 11 trouvent que la bibliothèque ne fait pas assez d'actions sur ce thème. 7 personnes parmi les 16 qui n'empruntent pas ce genre de livres, trouvent que la bibliothèque fait assez d'action sur le développement durable. Nous pouvons constater que ce sont les personnes qui sont intéressées par l'écologie et l'environnement qui trouvent que la bibliothèque devrait faire plus d'actions sur ce thème.

### 3.3. La future médiathèque de Ronchin

La ville de Ronchin va accueillir d'ici quelques années une médiathèque. Cette nouvelle médiathèque a été pensée sur la base du développement durable, avec une toiture végétalisée, un patio, des éclairages basse consommation, etc. ; et sera située dans un ancien bâtiment de la ville. La majorité des personnes interrogées à la bibliothèque – soit 97 % – pensent que c'est « utile » ou « indispensable » de construire la nouvelle médiathèque en respectant les normes écologiques. Une personne sur les 36 interrogées pense que c'est « inutile ».

**Les achats et les déchets :** la médiathèque pourrait mettre en place la distribution de sac en matière plastique réutilisable pour les usagers qui emprunteront des livres afin de ne pas les abîmer. 69 % des personnes interrogées aimeraient que la future médiathèque de Ronchin distribue des sacs réutilisables pour protéger les livres qu'ils empruntent. Et 28 % des personnes interrogées ont répondu « non » pour la distribution de sacs réutilisables, probablement parce qu'ils préféreront venir avec leur propre sac. Les personnes qui avaient répondu « oui » pour la bibliothèque de Ronchin, ont également répondu « oui » pour la future médiathèque ; sauf pour une personne qui a répondu qu'elle ne voulait pas que la médiathèque en distribue. Parmi les deux personnes qui n'avaient pas donné de réponse concernant la distribution de sacs réutilisables à la bibliothèque de Ronchin, une personne n'a également pas répondu pour la distribution de sacs réutilisables à la future médiathèque et l'autre personne a répondu qu'elle aimera que la future médiathèque en distribue.

La vente ou le don de documents obsolètes à la future médiathèque



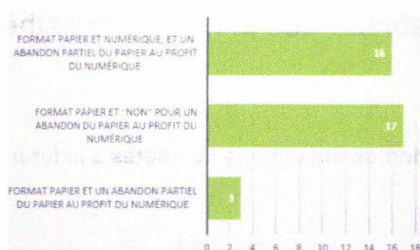
69 % des personnes interrogées pensent que c'est « indispensable » et 28 % pensent que c'est « utile » que la future médiathèque de Ronchin vende ou donne ses documents – romans, albums, documentaires, bandes dessinées, etc. – qu'elle



enlèvera de ses rayons, soit parce qu'ils seront démodés, soit parce qu'ils ne seront jamais empruntés. Ces actions permettraient un recyclage des livres différents de celui habituellement fait dans les bibliothèques, c'est-à-dire les jeter. Les vendre ou les donner permettraient également d'avoir moins de déchets, l'organisation d'une vente de livres permettrait de rassembler les citoyens de la ville et ainsi créer du lien social, et le don permettrait de donner une seconde vie aux livres. Une personne trouve que c'est « inutile » que la médiathèque donne ou de vende ses documents obsolètes.

**La dématérialisation** : de nombreuses personnes sont encore attachées à une lecture au format papier, alors que d'autres au contraire lisent aussi bien en format papier que numérique. Le livre numérique est très utile et pratique quand on part en vacances, car il évite de transporter plusieurs livres dans les bagages. Parmi les personnes interrogées qui disent lire uniquement en format papier, 17 (soit 85 %) sont contre un abandon du papier au profit du numérique à la future médiathèque de Ronchin ; et donc 15 % sont pour un abandon partiel du papier, c'est-à-dire que ça ne les dérange pas si la médiathèque fait l'acquisition de document numérique. Parmi les personnes qui disent lire au format papier et numérique, l'ensemble (soit 100 %) sont pour un abandon partiel du papier au profit du numérique, c'est-à-dire que ces personnes voudraient que la future médiathèque fasse l'acquisition de documents numérique pour pouvoir en emprunter.

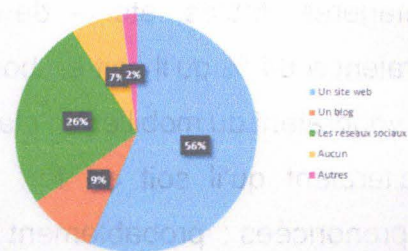
**Le format de lecture des personnes interrogées / L'abandon du papier au profit du numérique**



La future médiathèque devra être à la hauteur des usagers en ce qui concerne les nouvelles technologies et l'utilisation d'outils du web. Un site web, un blog, ou l'utilisation des réseaux sociaux permettraient de communiquer et partager des informations avec les usagers depuis chez eux, à distance. Parmi les personnes interrogées, 57 % voudraient que la future médiathèque crée un site web avec les

actualités concernent les animations et les acquisitions, les horaires, un catalogue en ligne, etc. ; 26 % des personnes voudraient qu'elle utilise les réseaux sociaux pour être en interaction avec le public, partager des informations, diffuser les actualités, etc. ; et 9 % voudraient qu'elle crée un blog. Trois personnes ont répondu « aucun » et une personne n'a « pas d'idée » sur la question ; ces 4 personnes n'ont probablement pas d'ordinateur, n'utilisent pas ces outils du web – réseaux sociaux, site web, blog, etc., ou ne veulent tout simplement pas que la médiathèque crée ou utilise ces outils.

Pour les personnes interrogées la médiathèque devra mettre en place ou utiliser :

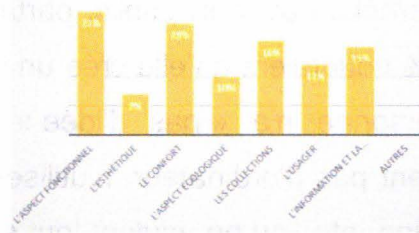


**Le bâtiment** : L'aspect du bâtiment d'une bibliothèque ou médiathèque est très important, car je pense que c'est lui qui donne ou non envie de s'y rendre et surtout d'y rester. Mais plusieurs aspects peuvent rentrer en compte dans la satisfaction d'un usager, comme l'aspect fonctionnel, le confort, l'aspect écologique, l'esthétique, etc. Comme pour la bibliothèque de Ronchin, les personnes interrogées ont répondu en premier lieu qu'ils voulaient que la future médiathèque privilégie l'aspect fonctionnel, ensuite par ordre de préférence : le confort, les collections, l'information et la communication, l'usager – qui arrive avant l'aspect écologie contrairement à la bibliothèque de Ronchin –, l'aspect écologique, et en dernière position l'esthétique. L'aspect écologique d'une bibliothèque ou médiathèque ne fait pas partie des premières préoccupations des personnes interrogées, eux ce qu'ils veulent c'est un lieu confortable et pratique pour lire, et qui privilégie ses collections en portant un soin particulier à l'acquisition de nouveaux documents.



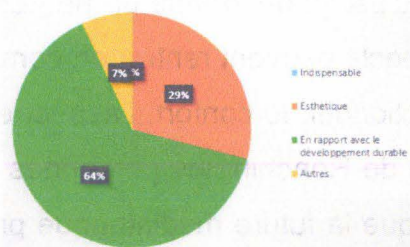
### Les aspects que la future médiathèque devra privilégier selon les personnes interrogées

1	L'aspect fonctionnel
2	Le confort
3	Les collections
4	L'information et la communication
5	L'utilisateur
6	L'aspect écologique
7	L'esthétique
8	Autres



Concernant le mobilier – étagères, tables, etc. – de la future médiathèque, les personnes interrogées aimeraient à 64 % qu'il soit en bois, matériaux en lien avec la nature ; 22 % des personnes voudraient du mobilier en plastique, matériaux facilement recyclables ; et 6 % souhaiteraient qu'il soit en fer. Trois personnes parmi les interrogés ne se sont pas prononcées ; probablement auraient-elles coché « peu importe » si ce choix leur avait été suggéré.

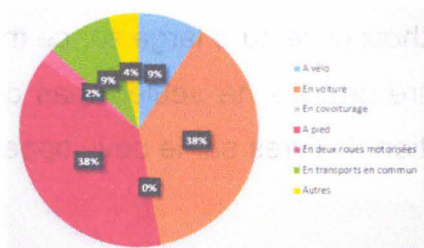
### Le patio et la toiture végétalisée de la future médiathèque sont pour les personnes interrogées :



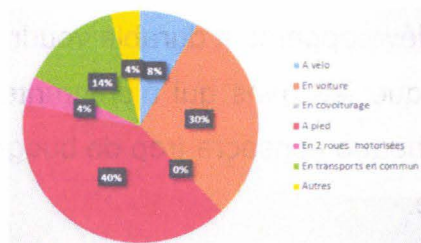
Voulant être en accord avec le développement durable et surtout créer des espaces agréables pour l'utilisateur, la médiathèque aura une toiture végétalisée et un patio. Les usagers de la bibliothèque ayant répondu au questionnaire pensent pour 64 % que le patio et la toiture végétalisée sont en accord avec le développement durable, en effet créer des espaces verts fait partie des normes écologiques et apporte une petite touche de nature. 29 % des personnes trouvent que ça donnerait un petit plus du point de vue esthétique à la médiathèque. Nous avons également trois personnes qui ont répondu « indifférent », « inutile, où seront les places de parking ? » et « tout simplement agréable ».

**Les transports** : la future médiathèque sera située dans l'ancienne école des garçons à l'angle de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue Gustave Delory, de ce fait certaines personnes qui venaient à la bibliothèque à pied ont répondu qu'elles iraient à la médiathèque en voiture et au contraire, certaines personnes qui avaient répondu qu'elles venaient à la bibliothèque en voiture se rendront à la médiathèque à pied. D'autres personnes ne modifieront pas leur mode de transport et encore d'autres rajouteront ou enlèveront un moyen de transport à leur moyen déjà utilisé pour se rendre à la bibliothèque. Nous constatons une augmentation des personnes qui se rendent à pied ou en transports en commun à la médiathèque et une diminution de l'utilisation de la voiture.

**Les modes de transports utilisés par les personnes interrogées pour se rendre à la bibliothèque**



**Les modes de transports que les personnes interrogées utiliseront pour se rendre à la future médiathèque**



La médiathèque sera desservie par le bus avec un arrêt juste devant, par contre il n'y aura pas de parking pour les voitures. 40 % des personnes interrogées disent qu'ils se rendront à pied à la médiathèque mais seulement la moitié s'y rendra uniquement à pied, les autres personnes s'y rendront également soit en vélo, soit en voiture, soit en transports en commun, soit en deux roues motorisées et une personne s'y rendra également en trottinette. 30 % des interrogées ont cité la voiture comme moyen de transport, mais seulement 8 utiliseront uniquement ce mode de transport pour se rendre à la future médiathèque. Les transports en commun sont cités par 7 personnes et le vélo par 4 personnes. Une personne a répondu qu'elle ne savait pas quels moyens de transport elle utiliserait dans la mesure où elle ne connaît pas la localisation de la future médiathèque. Aussi, une autre personne a répondu « je ne sais pas si je viendrai encore ».

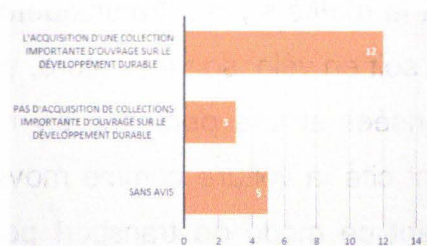
**Collections, informations et événements** : concernant l'acquisition ou non d'une collection importante d'ouvrage en lien avec le développement à la future médiathèque, l'avis des personnes interrogées diffère. En effet, 44 % des personnes



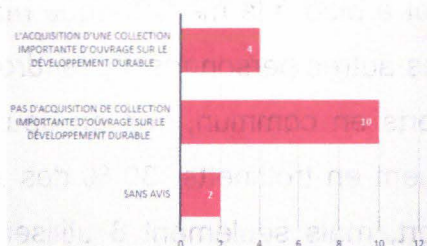
voudraient que la médiathèque fasse l'acquisition d'une collection importante d'ouvrage en lien avec le développement durable, tandis que 36 % ne le souhaitent pas. 20 % – soit 7 personnes – n'ont pas voulu donner leur avis, probablement auraient-elles coché « peu importe » si ce choix leur avait été suggéré.

En croisant cette question avec celle de l'emprunt ou non de documents sur le développement durable, nous pouvons constater que parmi les 20 personnes qui empruntent des livres sur ce thème, 12 voudraient que la médiathèque fasse l'acquisition d'une collection importante d'ouvrages sur le développement durable et 3 ne le souhaitent pas. Et parmi les 16 personnes qui n'empruntent pas ce genre de livres, 10 ne veulent pas que la médiathèque fasse l'acquisition d'une collection importante d'ouvrages sur le thème du développement durable et 4 le souhaitent. Cette constatation est logique dans la mesure où les gens qui empruntent des livres sur le développement durable voudraient avoir un choix de lecture large sur ce thème, tandis que les gens qui n'empruntent pas ce genre de livre ne veulent pas que la médiathèque consacre trop de budget sur l'acquisition de livres sur le développement durable.

**Les personnes interrogées qui empruntent des livres sur le développement durable / l'acquisition ou non d'une collection importante d'ouvrage sur le développement durable.**



**Les personnes interrogées qui n'empruntent pas de livres sur le développement durable / l'acquisition ou non d'une collection importante d'ouvrage sur le développement durable.**

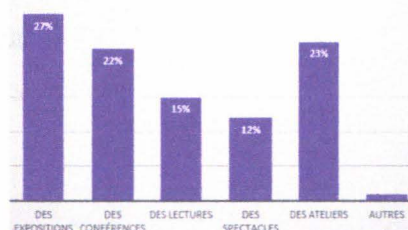


Une médiathèque en plus de proposer des collections, c'est également des spectacles, des animations, des expositions, des contes, etc. Mettre en place des actions culturelles est devenu le principal objectif pour les agents d'une médiathèque. De nos jours, avec les questions liées à l'environnement et le fait que les gens veulent en apprendre plus sur ce sujet, les médiathèques sont un bon tremplin pour aider les citoyens à mieux appréhender la notion de développement durable et cela peut se faire grâce aux différentes actions culturelles. Les personnes qui ont répondu au

questionnaire voudraient en premier lieu que la médiathèque organise des expositions sur le développement durable, l'écologie, le recyclage, etc. Ensuite, 23 % des personnes interrogées voudraient pouvoir participer à des ateliers sur l'écologie. Dans l'ordre de préférence arrive ensuite des conférences, des lectures – plus pour les enfants –, et des spectacles. Une personne voudrait que la médiathèque mette en place des activités en lien avec « le lien social », que la médiathèque soit un lieu de rencontre.

**Les événements que la médiathèque devrait organiser en lien avec le développement durable, selon les personnes interrogées**

1	Des expositions
2	Des ateliers
3	Des conférences
4	Des lectures
5	Des spectacles
6	Autres : « des activités en lien « le lien social », que la médiathèque soit un lieu de rencontre ».



### 3.4. Le profil des personnes interrogées

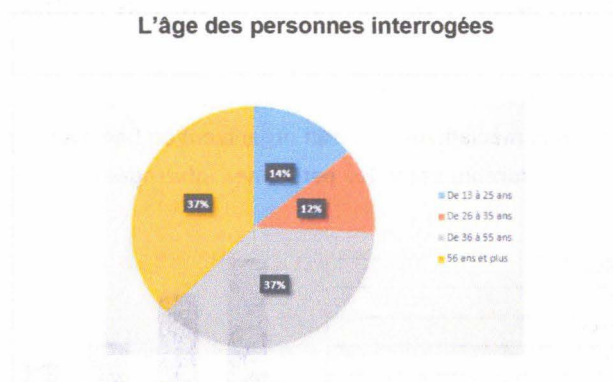
Le public fait vivre les bibliothèques, sans lui elles ne pourraient pas survivre. L'utilisateur est au cœur même du service, il faut le satisfaire pour qu'il revienne. « A chaque lecteur son livre, à chaque livre son lecteur », cela exige de la part du personnel une bonne connaissance de l'utilisateur.

**Le sexe des personnes interrogées :** les femmes sont généralement plus nombreuses à fréquenter les bibliothèques. A la bibliothèque de Ronchin, ce postulat est avéré, puisque 872 des inscrits à la bibliothèque sont des femmes, pour seulement 506 d'inscrits hommes. Concernant l'enquête, parmi les 36 personnes qui ont répondu au questionnaire, 67 % sont des femmes, contre uniquement 33 % d'hommes.

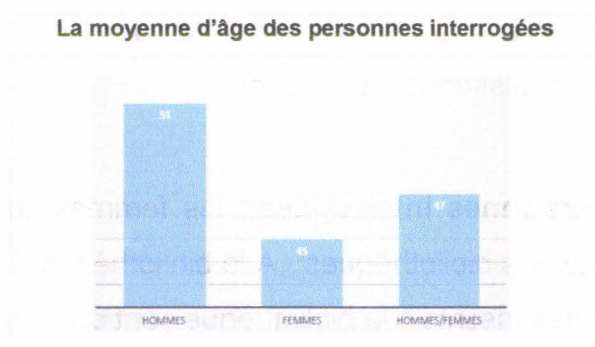
**L'âge des personnes interrogées :** les tranches d'âge obtenus à l'enquête sont larges. En effet, la plus jeune personne sondée à 13 ans (collège) et la plus âgée a 77 ans (retraités). L'âge moyen des personnes interrogées est de 47 ans (hommes et femmes confondus). L'âge le plus cité parmi les personnes interrogées est de 65



ans, à égalité avec les personnes âgées de 40 ans. Nous avons peu de personnes dont l'âge est inférieur à 18 ans - deux personnes. Les jeunes ne répondent pas facilement aux questionnaires qu'on leur propose. Par catégories d'âges, les personnes ayant 36 ans et plus sont ceux qui ont le plus répondu au questionnaire – ce sont les personnes les plus présentes au sein de la bibliothèque.



Le diagramme ci-dessous montre la moyenne d'âge des hommes et des femmes interrogés. Les hommes interrogés ont en moyenne 51 ans, tandis que les femmes interrogées ont en moyenne 45 ans. Cela veut dire, que les hommes qui ont répondu au questionnaire étaient plus âgés que les femmes ayant répondu, ou alors plus nombreuses étaient les femmes d'âges inférieurs à 30 ans – 6 femmes âgées de moins de 30 ans contre seulement 1 homme âgé de moins de 30 ans.

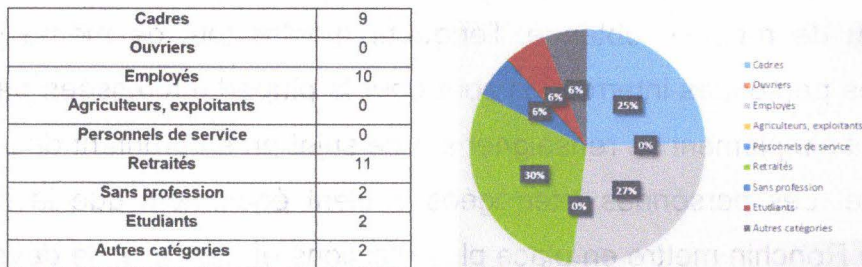


**La catégorie socioprofessionnelle :** la catégorie socioprofessionnelle la plus présente parmi les personnes interrogées est les retraités avec 31 %. Mais juste derrière avec 28 % et 25 % des personnes interrogées, nous retrouvons les employés et les cadres. La forte présence des retraités dans les bibliothèques municipales n'est pas étonnante car la bibliothèque représente pour eux un lieu de sociabilisations et

d'échange. Les moins présents sont les sans professions, les étudiants et les autres catégories, à égalité avec 6 %.

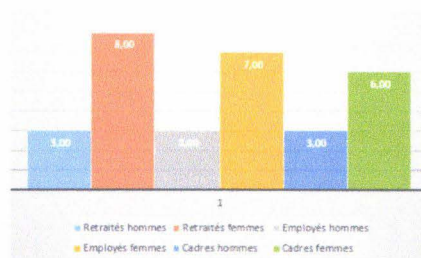
Parmi les deux étudiants, nous retrouvons une femme qui est en Master 1 et un homme qui est en Licence 1. Parmi les autres catégories, nous retrouvons une fille de 13 ans qui est au collège et un homme de 30 ans qui est graphiste indépendant.

Les catégories socioprofessionnelles des personnes interrogées



Chez les retraités qui ont répondu au questionnaire, 8 sont des femmes et 3 sont des hommes. Chez les employés qui ont répondu, 7 sont des femmes et 3 sont des hommes. Et chez les cadres, 6 sont des femmes et 3 sont des hommes. Nous pouvons constater qu'à chaque fois, pour les trois catégories socioprofessionnelles le nombre de femmes est plus important que le nombre d'hommes. Cela vient du fait qu'un plus grand nombre de femmes ont répondu au questionnaire.

Le sexe des personnes interrogées en fonction de la catégorie socioprofessionnelle



#### 4. Conclusion

L'analyse du questionnaire s'est effectuée sur un petit échantillon de personnes, soit 36 personnes y ont répondu. De ce fait, nous ne pouvons pas faire de conclusion hâtive.

Après le traitement de l'ensemble des résultats, j'ai soulevé quelques limites : 36 % des personnes interrogées n'ont pas répondu à l'ensemble des questions, probablement auraient-elles coché « peu importe » ou « sans avis » si un de ces choix leur avaient été suggérées. Pendant la réalisation de mon questionnaire j'avais envisagé de mettre pour certaines questions une case « sans avis », mais par la suite, j'ai pensé que les gens auraient coché systématiquement cette case pour ne pas se positionner.

Malgré le peu de réponse obtenue, l'enquête montre tout de même de l'intérêt. L'ensemble des personnes interrogées sont pour la plupart intéressées par l'écologie ou veulent tout simplement se renseigner sur ce sujet en empruntant des ouvrages à la bibliothèque. Les personnes interrogées veulent également que la bibliothèque municipale de Ronchin mette en place plus d'actions en lien avec le développement durable – expositions, ateliers, conférences, lectures, etc. La bibliothèque est un établissement culturel qui doit montrer l'exemple aux citoyens. Concernant la future médiathèque, les personnes interrogées sont dans l'ensemble satisfait par le fait qu'elle sera construite sur la base du développement durable, même si pour eux la médiathèque doit privilégier en premier l'aspect fonctionnel et le confort.

La réalisation du questionnaire n'a pas été évidente, dans la mesure où il ne fallait pas qu'il y ait trop de questions pour avoir le maximum de réponse mais il fallait qu'il soit cohérent. La diffusion c'est bien passée, de plus j'ai eu le soutien et l'aide du personnel de la bibliothèque.



## CONCLUSION

---

L'Agenda 21 apporte aux bibliothèques de nouvelles actions qui sont nécessaires pour l'évolution du service. Il englobe le développement durable qui ne saurait se résumer qu'à la simple notion environnementale, avec la construction de bâtiments HQE, la réduction des déchets, l'utilisation d'éclairage basse consommation, l'utilisation de produits et matériaux naturels, etc. Non, le développement durable doit intégrer l'ensemble des activités d'une bibliothèque : l'écologie, le social, le sociétal et l'économie.

En effet, une bibliothèque se doit de faire de l'écologie. Elle doit montrer l'exemple pour que les citoyens plébiscitent une démarche écologiquement responsable et aient un comportement sain vis-à-vis de l'écosystème, pour ne pas essouffler les richesses naturelles dont auront besoin les générations suivantes. Elle doit également de par la conception et la gestion de son bâtiment appliquer une démarche environnementale en réduisant ses impacts négatifs et ainsi contribuer à l'avenir de la planète.

Le développement durable, c'est aussi du social et du sociétal. Une bibliothèque engendre des individus comme le personnel qui doit être épanoui et avoir des conditions de travail de qualité ; ou comme l'utilisateur qui doit être satisfait des services que la bibliothèque lui propose, pour cela elle doit aller à la rencontre des citoyens pour connaître leur cadre de vie et ainsi proposer des activités en fonction de leurs besoins. La bibliothèque doit créer du lien entre les citoyens et les institutions, mais elle doit également créer du lien entre les services de la ville et elle-même.

L'économie fait également partie du développement durable, une bibliothèque doit donc prendre en compte cet aspect dans son fonctionnement. Constituer des collections, faire circuler des documents, mettre en place différentes activités engendre des coûts ; de plus mettre en œuvre un système écologie n'est pas gratuit. L'aspect financier du développement durable prend également en compte les préoccupations des usagers, en effet, la bibliothèque produit des richesses pour satisfaire les besoins du public. Pour toutes ces raisons, la bibliothèque doit prendre en considération les coûts de fonctionnement et d'investissement.

« La voie semble donc être ouverte pour que les bibliothèques deviennent sans que cela pèse exagérément sur leur situation financière, des vecteurs du développement par l'exemplarité de leurs comportements et de leurs choix. »<sup>34</sup>

Pour finir, « la bibliothèque est un microcosme. Elle modélise le monde. [...] Le monde entier y est enfermé, sous la forme la plus compacte possible. C'est ainsi que notre monde est devenu une vaste « planétothèque ». »<sup>35</sup>. C'est pour cela que l'avenir des bibliothèques doit reposer sur une contribution à la sauvegarde de la planète en y intégrant le développement durable.

---

<sup>34</sup> Vesque-Jeancard Valérie. *Développement durable : quel impact financier pour les bibliothèques ? Bibliothèque(s) – Revue de l'association des bibliothécaires de France [document électronique], n°44, 2009 (consulté le 20 mai 2014). Disponible en PDF : <[www.bnf.fr/documents/revue\\_abf.pdf](http://www.bnf.fr/documents/revue_abf.pdf)>.*

<sup>35</sup> Melot Michel. *La sagesse du bibliothécaire*. L'œil neuf. Paris : L'œil neuf, 2004. 109 p. (ISBN 2-915543-03-8)

## WEBOGRAPHIE / BIBLIOGRAPHIE

---

- Wikipédia. Ronchin [en ligne]. (consulté le 6 mai 2014). Disponible sur le Web : <<http://fr.wikipedia.org/wiki/Ronchin>>.
- Linternaute.com. La démographie de Ronchin [en ligne]. (consulté le 6 mai 2014). Disponible sur le Web : <<http://www.linternaute.com/ville/ronchin/ville-59507/demographie>>.
- Romain Ribaucour. Diagnostic territorial : état des lieux [document électronique]. 2010, Ville-ronchin.info/images/data/jeunesse/PAL-ETAT.pdf.
- Schöpfel Joachim et Boukacem-Zeghmouri Chérifa. Vers la bibliothèque globale. L'agenda 21 dans les bibliothèques. 1<sup>ère</sup> édition. Paris : Electre-Ed. du Cercle de la Librairie, 2014, 1 vol., 176 p. (Bibliothèques).
- Antonin Benoît Diouf. Promouvoir la culture environnementale pour le développement durable : quelles stratégies pour les bibliothèques francophones ?. AIFBD, *Francophonie, bibliothèques et développement durable, op.cit.*
- Christophe Hugot. Bibliothèque et développement durable. *Insula* [en ligne], 2011 (consulté le 29 avril 2014). Disponible sur le Web : <<http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2011/01/bibliotheques-et-developpement-durable/>>.
- Hélène Coquand, Claire Cebron de l'Isle et Yves Belmont. Atelier 2 : bibliothèque et développement durable. *ADBDP* [en ligne, PDF], 2009 (consulté le 30 avril 2014). Disponible sur le Web : <<http://www.adbdp.asso.fr/spip.php?article1089>>.
- Drognat-Landré, Noëlle. Bibliothèques et développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 2009 (consulté le 30 avril 2014). Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2009-04-0096-003>>. ISSN 1292-8399.
- Desrichard, Yves. La bibliothèque verte : le développement durable au quotidien. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 2010 (consulté le 30 avril 2014). Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2010-06-0066-001>>. ISSN 1292-8399.
- Caraco, Alain. Les bibliothèques à l'heure du développement durable. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 3, 2008 (consulté le 30 avril 2014).



Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-03-0075-010>>. ISSN 1292-8399.

- F. Clain. Construction HQE : un nouveau modèle architectural pour les bibliothèques ?, mémoire de master, Villeurbanne, ENSSIB, 2010 (consulté le 30 avril).
- Vesque-Jeancard Valérie. Développement durable : quel impact financier pour les bibliothèques ?. *Bibliothèque(s) – Revue de l'association des bibliothécaires de France* [document électronique], n°44, 2009 (consulté le 20 mai 2014). Disponible en PDF : <[www.bnf.fr/documents/revue\\_abf.pdf](http://www.bnf.fr/documents/revue_abf.pdf)>.
- Bats Raphaëlle. Communication en bibliothèque universitaire et développement durable, [document doc.], *ENSSIB*, 2011.
- Atallah Abdel-Hay Mariette. Numérisation et conservation écologique à l'Université Saint-Esprit de Kaslik [document électronique], 2011.
- Wikipédia. Agenda 21 [en ligne]. (Consulté le 26 mai 2014). Disponible sur le Web : <[http://fr.wikipedia.org/wiki/Agenda\\_21](http://fr.wikipedia.org/wiki/Agenda_21)>.
- Legifrance, le service public de la diffusion du droit. JORF n°22 du 25 janvier 2007 page 1660 texte n°46. L'élaboration d'un plan de mobilité ou plan de déplacement de l'administration [en ligne]. (consulté le 27 mai 2014). Disponible sur le Web : <<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000823052>>.
- Carbone, Pierre. Évaluer la performance des bibliothèques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 6, 1998 [consulté le 02 juin 2014]. Disponible sur le Web : <<http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-06-0040-005>>. ISSN 1292-8399.
- ABFBIB. CR atelier 6 : développement durable et bibliothèques. *Le congrès de l'ABF* [en ligne], 2009 (consulté le 31 avril 2014). Disponible sur le Web : <<http://abfblog.wordpress.com/2009/06/15/cr-atelier-6-developpement-durable-et-bibliotheques/>>.
- Bibliothèque nationale de France. Missions et projets de la BnF. Le développement durable à la BnF. [en ligne] (consulté le 31 avril 2014). Disponible sur le Web : <[http://www.bnf.fr/fr/la\\_bnf/missions\\_bnf/s.developpement\\_durable.html?first\\_Art=non](http://www.bnf.fr/fr/la_bnf/missions_bnf/s.developpement_durable.html?first_Art=non)>.

## LEXIQUE

---

**Achat éco-responsable** : ce sont des achats de produits ou services plus respectueux de l'environnement et fabriqués dans des conditions socialement respectueuses, par exemple, dans le cadre du commerce équitable. On parle d'achats verts lorsque l'on ne prend pas en compte que la dimension environnementale. Le concept d'achats durables est donc plus large.

**Bilan carbone** : un outil d'évaluation des émissions de gaz à effet de serre, devant tenir compte de l'énergie primaire et de l'énergie finale des produits et services.

**Classification décimale de Dewey** : un système visant à classer l'ensemble du savoir humain à l'intérieur d'une bibliothèque, développé par Melvil Dewey en 1876. La CDD répartit les ouvrages en dix classes générales notées de 000 à 900. Chaque classe est elle-même divisée en dix divisions. Chaque division est divisée en dix subdivisions et ainsi de suite. Un indice Dewey comprend au moins trois chiffres. On complète si nécessaire les chiffres significatifs avec des zéros. Un point sépare le troisième du quatrième chiffre, puis un espace sépare chaque groupe de trois chiffres à partir du sixième chiffre.

**Code des marchés publics** : le code regroupant les procédures que les administrations françaises et les collectivités locales doivent respecter lorsqu'ils passent une commande de biens ou de services.

**Dématérialisation** : la transformation d'un flux de documents papier, ainsi que les traitements qui lui sont appliqués, en un flux et traitements numériques.

**Désherbage** : l'action qui consiste à retirer et à renouveler des documents.

**Développement durable** : un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins.

**Ecologie** : la science qui étudie les êtres vivants dans leur milieu social et les interactions qu'ils ont entre eux.

**HQE** : un concept environnemental français datant du début des années 1990, qui a donné lieu à la mise en place de l'enregistrement comme marque commerciale et d'une

certification « NF Ouvrage Démarche HQE® » par l'AFNOR inspirée du label Haute performance énergétique - HPE auquel il ajoute une dimension sanitaire, hydrologique et végétale.

**Hygrométrie** : le degré d'humidité présent dans l'air l'intérieur d'une habitation.

**IFLA** : La Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques est une organisation représentant les intérêts des bibliothèques et des services d'information et de leurs usagers.

**Médiation** : une pratique ou une discipline qui vise à définir l'intervention d'un tiers pour faciliter la circulation d'information, clarifier ou rétablir des relations.

**Numérisation** : la conversion des informations d'un support en données numériques et qu'un système informatique pourra traiter.

**Obsolète** : le fait pour un produit d'être dépassé, de perdre une partie de sa valeur en raison de la seule évolution technique. Pour les livres, cela revient à dire qu'ils sont dépassés.

**Plan de mobilité** : un projet mis en œuvre par une entreprise, un service pour inciter les employés et éventuellement les usagers à réduire l'usage de la voiture individuelle au profit d'autres modes de transport moins polluants.

**Rapport Brundtland** : une publication rédigée en 1987 par la Commission mondiale de l'environnement et le développement de l'Organisation des Nations unies. Intitulé « Notre avenir à tous » et présidée par Mme Gro Harlem Brundtland. Ce rapport est à l'origine de la définition du développement durable.

**Recyclage** : le recyclage est un procédé de traitement des déchets et de réintroduction des matériaux qui en sont issus, dans le cycle de production d'autres produits équivalents ou différents. Le recyclage permet de réduire le nombre de déchets, et de préserver les ressources naturelles en réutilisant des matières premières déjà extraites.

**Retour sur investissement** : désigne un pourcentage financier qui mesure le montant d'argent gagné ou perdu par rapport à la somme initialement investie.

**Sociétale** : tout ce qui se rapporte aux divers aspects de la vie sociales des citoyens.

**Sommet de la Terre** : des rencontres entre les dirigeants mondiaux et organisées depuis 1972 par l'ONU. Le but de ses rencontres est de définir les moyens de stimuler le développement durable au niveau mondial. Le dernier sommet de la Terre s'est tenu en 2012 à Rio de Janeiro.

**Veille** : collecter des informations pour permettre d'anticiper les évolutions et les innovations. Au niveau de l'aspect « développement durable », la veille permet de prévenir les risques.

**Zéro papier** : limiter la production et la circulation de documents papiers, dématérialiser et informatiser la documentation.



## TABLE DES SIGLES

---

**ADEME** : agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

**ALSH** : accueil de loisirs sans hébergement.

**BnF** : Bibliothèque nationale de France.

**CMP** : Code des Marchés Publics.

**ECB** : qualité environnementale du cadre bâti.

**EHPAD** : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

**HQE** : Haute Qualité Environnementale.

**IFLA** : International Federation of Literacy Associations and Institutions.

**ONU** : Organisation des Nations Unis.

**QEB** : Qualité Environnementale du Bâtiment.

**SMO** : Système de Management de l'Opération

**UICN** : Union Internationale pour la Conservation de la Nature.





# Annexe



# Le développement durable et les bibliothèques

Je suis étudiante en Master 1 Sciences de l'Information et du Document à l'université Lille 3. Dans le cadre de mon stage de fin d'année, je réalise une enquête sur le développement durable et les bibliothèques.

Si vous êtes un usager des bibliothèques, attentif aux questions du développement durable, votre participation à ce questionnaire nous sera de grande utilité.

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». La notion de développement durable repose sur les trois piliers économie, écologie et social.

Cela ne vous prendra que quelques minutes.

## Merci pour votre participation.

1. Pensez-vous que le développement durable et les Bibliothèques ou Médiathèques soient compatibles ?

Oui

Non

2. Parmi ces éléments lesquels pensez-vous devoir être en accord avec le développement durable ?  
(plusieurs réponses possibles).

Le bâtiment

Les animations, expositions, ateliers, etc.

Le mobilier

L'information et la communication

Les déchets

L'éclairage

Les documents

3. Pensez-vous que la Bibliothèque fasse partie des établissements culturels qui peuvent aider la population à mieux appréhender la notion de développement durable ?

Oui

Non

## **I. La Bibliothèque municipale de Ronchin**

### ***Les achats, les déchets et le prêt :***

1. Aimeriez-vous que la Bibliothèque distribue des sacs réutilisables pour protéger les livres empruntés ?

Oui

Non

2. Pensez-vous que le fait que la Bibliothèque vende ses documents obsolètes pour les recycler soit :

Indispensable

Utile

Inutile

3. Pour quelles raisons empruntez-vous ou n'empruntez-vous pas des documents sur le développement durable ? (*plusieurs réponses possible*)

Vous êtes intéressé par l'écologie

Juste pour vous renseigner

Cette thématique ne vous intéresse pas

Vous n'empruntez tout simplement pas ce genre de document

Autres

Si « autres », précisez :

### ***La dématérialisation :***

4. Préférez-vous lire les romans, revues, journaux et ouvrages documentaires sous :

Format papier

Format numérique

Les deux



5. Souhaiteriez-vous que la Bibliothèque fasse l'acquisition de documents numériques ?

- Oui  Non

6. Pensez-vous que la Bibliothèque devrait : *(plusieurs réponses possible)*

- Faire un site web
- Utiliser les réseaux sociaux pour divulguer des informations
- Tenir à jour son blog régulièrement
- Autres

Si « autres », précisez :

### ***Le bâtiment :***

7. Pour vous, la Bibliothèque de Ronchin devrait privilégier : *(plusieurs réponses possibles)*

- L'aspect fonctionnel  Le confort
- L'aspect écologique  L'information et la communication
- Les collections  L'usager
- L'esthétique  Autres

Si « autres », précisez :

### ***Les transports :***

8. Quels moyens de transport utilisez-vous pour vous rendre à la Bibliothèque de Ronchin ?  
*(plusieurs réponses possibles)*

- A vélo  A pied  En transports en commun
- En voiture  En covoiturage  En 2 roues motorisées
- Autres

Si « autres », précisez :

### ***Collections, informations et événements :***

9. Pensez-vous que la Bibliothèque devrait acquérir plus d'ouvrages sur le développement durable ?

Oui  Non

10. Pensez-vous que la Bibliothèque fasse assez d'actions sur le thème du développement durable ?

Oui  Non

## **II. La future Médiathèque de Ronchin**

1. Une Médiathèque va être construite à Ronchin sur la base du développement durable, pensez-vous que ce soit :

Indispensable  Utile  Inutile

### ***Les achats et les déchets :***

2. Aimeriez-vous que la Médiathèque distribue des sacs réutilisables pour protéger les livres empruntés ?

Oui  Non

3. Que la future Médiathèque donne ou vende ses documents obsolètes pour les recycler serait pour vous :

Indispensable  Utile  Inutile

### ***La dématérialisation :***

4. Pensez-vous que la future Médiathèque devra abandonner le papier au profit du numérique ?

Oui  Non  Pas entièrement

5. Parmi ces technologies, lesquels voudriez-vous que la Médiathèque utilise et/ou mette en place ?

- Les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
- Un site web
- Un blog
- Aucun
- Autres

Si « autres », précisez :

### ***Le bâtiment :***

6. Pour vous, la future Médiathèque devra privilégier : *(plusieurs réponses possibles)*

- L'esthétique
- L'aspect fonctionnel
- Le confort
- L'aspect écologique
- Les collections
- L'utilisateur
- L'information et la communication
- Autres

Si « autres », précisez :

7. Concernant le mobilier (étagères, tables, etc.) de la future Médiathèque, préférez-vous qu'il soit :

- En bois
- En plastique
- En fer

8. La future Médiathèque aura un patio et une toiture végétalisée, pensez-vous que ce soit :

- Indispensable
- Utile
- Inutile

### ***Les transports :***

9. La future Médiathèque devra être pour vous facilement accessible : *(plusieurs réponses possibles)*

- A vélo                       A pied                       En voiture
- En 2 roues motorisées                       En transports en commun
- Autres

Si « autres », précisez :

### ***Collections, informations et événements:***

10. Aimerez-vous que la future Médiathèque fasse l'acquisition d'une collection importante d'ouvrage en lien avec le développement durable ?

- Oui                       Non

11. Parmi ses événements (actions), lesquels aimeriez-vous que la Médiathèque organise en lien avec le développement durable :

- Les expositions                       Des conférences
- Des lectures                       Des spectacles
- Des ateliers                       Autre

Si « autres », précisez :

12. Avez-vous un commentaire, une suggestion, une proposition à ajouter :

### III. Profil

1. Vous êtes :

Homme

Femme

2. Quel âge avez-vous ?

3. Votre catégorie socioprofessionnelle :

Cadres

Ouvriers

Employés

Agriculteurs, exploitants

Personnels de service

Retraités

Sans profession

Étudiants

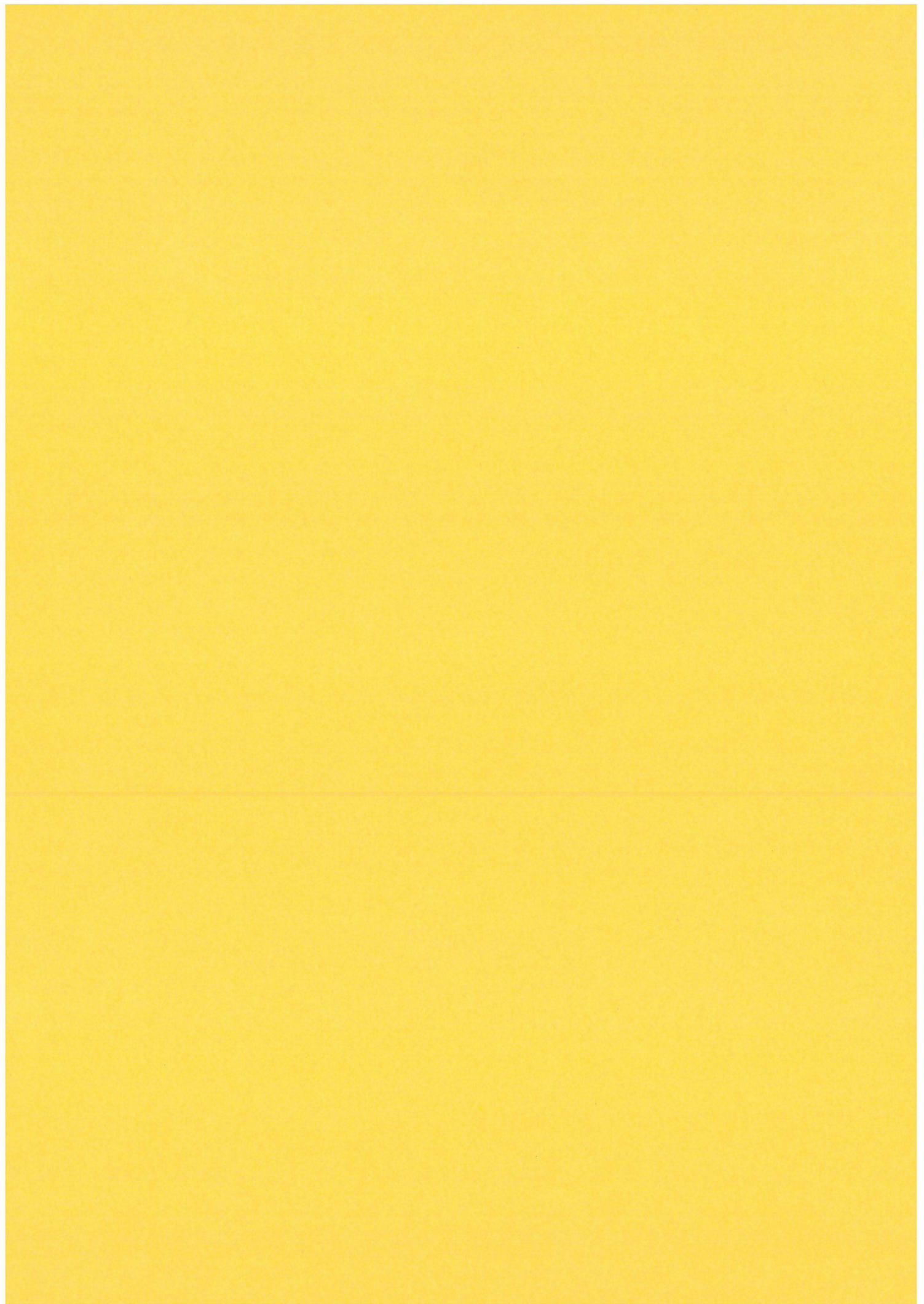
Autres catégories

Si « autres catégories », précisez :

Si vous êtes « Étudiants », précisez votre niveau d'étude :









Comme toutes les bibliothèques, la bibliothèque municipale de Ronchin génère des achats - pour constituer des collections -, du public, du personnel, des prêts, des animations et des partenariats ; et tout cela réunit dans un seul espace. Elle repose sur une politique d'acquisition, de conservation, et de désherbage. Et plus récemment pour certaines bibliothèques, sur une politique environnementale.

De nos jours, le développement durable en bibliothèque fait partie des principales préoccupations, pour « répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable prend en compte l'aspect environnemental, l'aspect social, l'aspect sociétal, et l'aspect économique.

Depuis les années 1990, de plus en plus de bibliothèques sont construites selon la norme HQE (haute qualité environnementale) qui prend en compte les cibles d'éco-construction, d'éco-gestion, de confort et de santé. La BnF par exemple, fait partie des établissements qui respectent les normes de bonnes pratiques écologiques.

Une enquête menée très récemment à la bibliothèque de Ronchin sur le « développement durable et les bibliothèques », montre que les citoyens sont de plus en plus préoccupés par les questions environnementales.

**Mots-clés :** bibliothèque, développement durable, économique, écologique, social, sociétal, BnF, bâtiment, HQE, éco-responsable, services, animations.